### LE PORTRAIT DE L'IMMIGRATION DANS LA MRC DE D'AUTRAY

Réalisé dans le cadre du pacte rural 2007-2014

CRC – 005M C.P. – Nouvelle politique d'immigration

# L'immigration dans la MRC de D'Autray : « Pour une MRC riche de sa diversité! »

Mai 2014

Rédigé par **Marcelle Konan** Coordonnatrice de projets, Action Famille Lavaltrie Inc.













### TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	4
Rappel du mandat	5
Méthodologie	6
INTRODUCTION	7
PARTIE 1 : CARACTÉRISTIQUES SOCIOPROFESIONNELLES	10
Profil social	10
Âge des enfants	
Catégories d'immigration	
Niveau de scolarité	
Occupation actuelle	
Parcours migratoire	
PARTIE 2 : L'INTÉGRATION DANS LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL	
Enjeux de l'immigration	18
Atouts à l'intégration	20
Stratégies et moyens pour une intégration réussie	
Appréciation de l'intégration au sein de la municipalité de résidence	23
PARTIE 3 : LES BESOINS, LES DÉFIS ET LES OBSTACLES	26
Les besoins de base	26
Les défis de l'adaptation	27
Les obstacles à l'intégration	
PARTIE 4 : LA PERCEPTION DES SERVICES OFFERTS	35
Pourquoi la MRC?	35
Les attraits des municipalités	
Les faiblesses des municipalités	
La connaissance des services offerts par les groupes communautaires et les instituti	
Adéquation entre les services offerts et les besoins des immigrants	
PARTIE 5 : ÉTABLIR LE CONTACT ET TISSER DES LIENS	41
Réseau social et liens familiaux dans la MRC	
Relations avec les communautés culturelles de la MRC	43
PARTIE 6 : NOS RECOMMANDATIONS	46
Mettre sur pied un comité de travail sur l'immigration dans la MRC	46
Impliquer les Municipalités	
Sensibiliser et informer les employeurs	48
Former et sensibiliser la population d'accueil	
Offrir un réseau de soutien aux nouveaux arrivants	
CONCLUSION	50
LEXIQUE	51
ANNEXES	54
L'EXPÉRIENCE D'ACTION FAMILLE LAVALTRIE	67

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Tranches d'âges	10
Tableau 2: Tranches d'âges des enfants	11
Tableau 3: Catégories d'immigration	12
Tableau 4: Niveau de scolarité	13
Tableau 5: Pays d'origine et ville de résidence	16
Tableau 6: Comparatif entre le domaine de formation et l'emploi occupé	20
Tableau 7: Répartition de la population immigrante dans la MRC de D'Autray (2006)	24
Tableau 8: Réseau familial et social des participants	<b>4</b> 3
Tableau 9:Grille synthèse des facteurs et critères applicables à la sélection des travail	leurs
qualifiés	62
Tableau 10: Comparatif des formations	63
Tableau 11: Caractéristiques des immigrants admis au Québec de 2002 à 2011 et résid	dant
dans la région administrative de Lanaudière en Janvier 2013 par période d'admi	ssion
	65
Tableau 12: Population immigrante de Lanaudière en 2001 et 2006 selon les territoir	es MRC
	66

### Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement les institutions et les personnes grâce à qui cette initiative a vu le jour.

Tout d'abord notre reconnaissance va à l'endroit de nos partenaires, la MRC et le CLD de D'Autray, pour avoir suffisamment cru en notre expertise et en la cause de l'immigration comme levier de développement de la MRC de D'Autray.

Nous remercions également les personnes et les organismes qui, par leur contribution, ont permis la tenue des groupes de discussions et la réalisation de ce projet: Monsieur Ronald Cormier, coordonnateur du CABA (Centre d'Action Bénévole de D'Autray), pour nous voir référé des participants; Madame Mélanie Ricard, coordonnatrice de la Maison de la Famille aux Quatre Vents de Berthierville, qui nous a gracieusement prêté les locaux de son organisme, ainsi que Cible Famille Brandon et sa coordonnatrice, Madame Manon Pagette, pour avoir, avec son équipe, en particulier Madame Perla Gonzalez Mares, organisé un groupe de discussion et mis à notre disposition les locaux de l'organisme. Évidemment, merci à Action Famille Lavaltrie, organisme porteur du projet et actif participant et à sa coordonnatrice Madame Lisette Falker.

Finalement, à tous les participants aux groupes de discussions, sans qui la collecte des données aurait été impossible, nous adressons nos fervents remerciements pour avoir accepté, de bon cœur, de nous confier leur parcours migratoire et leurs appréhensions. Jeunes parents, en proie à toutes les contraintes inhérentes à ce statut, ils n'ont pas hésité, malgré les aléas de l'hiver, à se déplacer pour venir échanger avec leurs pairs, convaincus qu'ils contribueront ainsi à développer les services futurs à offrir aux nouveaux arrivants dans la MRC.

### Rappel du mandat

Communauté Tissée Serré (réseau d'accompagnement et de rapprochement interculturel initié par Action Famille Lavaltrie), et face à l'augmentation constante du nombre de familles immigrantes dans la MRC de D'Autray depuis ces quatre dernières années, la MRC et le CLD de D'Autray nous ont confié le mandat de dresser un portait reflétant la réalité multiculturelle de la région, grâce à une subvention du pacte rural 2007-2014. L'objectif étant d'obtenir un portrait le plus représentatif possible des défis inhérents à l'immigration, nous avons mis à contribution plusieurs organismes communautaires et institutions desservant la MRC de D'Autray afin de mieux rejoindre les communautés culturelles de leur milieu.

Les objectifs visés par ce projet sont :

- Recenser et identifier les jeunes et les familles immigrantes établies dans la MRC;
- Connaître la perception des participants sur leur intégration dans la municipalité de résidence:
- Identifier les besoins, les défis et les obstacles auxquels les immigrants font face dans leur intégration sociale et professionnelle au sein de la MRC;
- Savoir dans quelle mesure **les services offerts** par les groupes communautaires, les gouvernements, les municipalités et les institutions répondent à leurs besoins;
- Établir le contact et tisser des liens entre personnes issues de communautés culturelles.

### Méthodologie

Sous forme de groupes de discussions, nous avons effectué une tournée de la MRC de D'Autray au cours des mois de décembre 2013 et janvier 2014, afin de rencontrer les familles immigrantes pour dresser leurs profils et connaître leurs besoins, leurs défis ainsi que leur parcours migratoire. En vue de ratisser tous les pôles de la MRC, trois groupes de discussions se sont tenus, en l'occurrence dans les municipalités de Lavaltrie, de Berthierville et de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Dans le souci d'accommoder les participants accompagnés d'enfants, nous avons sollicité les maisons de la famille de ces villes qui ont bien voulu nous prêter leurs locaux et leur personnel pour garder les enfants pendant les rencontres.

Ce sont au total 21 participants qui ont accepté de s'ouvrir à nous, dans une ambiance conviviale et de confiance, car il est plus facile de se confier quand on est « entre gens qui se ressemblent».

D'une durée approximative de deux heures, chacun de ces échanges était enregistré sur un support électronique. Les objectifs et le contexte de l'étude, les résultats escomptés ainsi que le déroulement des échanges étaient expliqués en début de rencontre par l'animatrice. Puis suivait une période de présentation des participants afin de « briser la glace ». Une fiche de renseignements personnels a aussi été complétée par les participants, pour des fins de compilation et d'interprétation des données contenues dans ce rapport.

Les groupes de discussions se sont déroulés autour des cinq grands thèmes suivants:

- Le profil professionnel et social (10 minutes)
- L'intégration dans la société d'accueil (30 minutes)
- Les besoins, les défis et les obstacles (15 minutes)
- La perception des services offerts (20 minutes)
- Établir le contact et tisser des liens (15 minutes)

Mentionnons qu'en annexe à ce rapport nous avons ajouté une liste de définitions des termes spécialisés utilisés ainsi que la grille d'animation des groupes de discussions.

### INTRODUCTION

Selon les récentes statistiques, la MRC de D'Autray se situe au 5<sup>e</sup> rang<sup>1</sup> dans Lanaudière pour ce qui est du nombre d'immigrants établis sur son territoire, et 2% de sa population est issue de l'immigration.

En effet, à l'instar de l'ensemble du Québec, le visage de notre région change. De plus en plus, la MRC de D'Autray accueille des personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Face à ce constat, Action Famille Lavaltrie mettait sur pied en 2010 le projet *Une Communauté Tissée Serré*, financé à l'époque par la CRÉ de Lanaudière, via une entente spécifique avec le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC). D'un simple projet annuel, *Une Communauté Tissée Serré* est devenue aujourd'hui un véritable réseau d'accompagnement et de rapprochement interculturel, autant pour les familles immigrantes que celles originaires du Québec.

Convaincu qu'il faut mieux se connaître pour bien vivre ensemble et faire des différences culturelles une richesse, l'organisme répond à différents besoins exprimés par les familles immigrantes, par le biais d'un éventail d'activités à saveurs culturelles, éducatives et ludiques.

Fort des résultats de cette initiative développée à Lavaltrie et face au nombre grandissant des personnes immigrantes qui choisissent de s'établir dans la région, le CLD et la MRC de D'Autray subventionnent cette étude afin de dresser un portrait de l'immigration sur leur territoire, dans le but ultime de mieux adapter les éventuels services à offrir à la clientèle immigrante.

Les participants de diverses origines, rencontrés au cours des trois groupes de discussions tenus à travers la MRC, ont démontré un très grand enthousiasme à participer à ces échanges et à rencontrer d'autres personnes avec qui ils ont en commun l'expérience de l'immigration et les défis de l'expatriation. Bien que le parcours migratoire varie d'un immigrant à l'autre, il est certain que les défis sont grands pour eux et leurs familles, et le chemin qui mène à l'intégration, en passant par l'installation et l'adaptation, est parsemé d'embûches.

Les cinq thèmes autour desquels tournaient les échanges avaient pour but de recueillir les expériences et les parcours d'intégration vécus par les immigrants de la MRC de D'Autray. Ce rapport fait donc état de l'analyse des besoins et des défis inhérents aux parcours migratoires des jeunes et des familles immigrantes établis sur le territoire afin de dresser un portait reflétant la réalité multiculturelle de cette région.

Bien que la collaboration des employeurs et des institutions clés, considérés comme des « portes d'entrée» pour les immigrants, nous ait fait défaut lors du recrutement, nous avons tant bien que mal réussi à rejoindre 21 participants (sur un nombre total de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Statistiques Canada, recensement de 2006.

750 immigrants résidants dans la MRC, selon les statistiques de 2006). En conséquence, ce rapport traitera davantage de données qualitatives, liées aux expériences d'immigration vécues, que d'informations quantitatives.

Nous conclurons ce rapport par des recommandations qui, basées sur notre expérience en la matière, ont pour objectif de faire de l'immigration un levier de développement économique et d'enrichissement culturel pour la MRC de D'Autray.

### 1

### CARACTÉRISTIQUES SOCIOPROFESIONNELLES

Profil social Âge des enfants Catégorie d'immigration Niveau de scolarité Occupation actuelle Parcours migratoire

### **PARTIE 1: CARACTÉRISTIQUES SOCIOPROFESIONNELLES**

Cette première partie a pour but de présenter et d'analyser, de façon globale, les caractéristiques des immigrants rencontrés lors de l'étude. Nous établirons alors les liens et les corrélations entre leurs profils, les catégories d'immigrations, les niveaux de scolarité et leurs occupations professionnelles, pour enfin terminer par leur parcours migratoire et leurs réseaux de contacts. De fait, l'ensemble de ces caractéristiques conditionne le parcours d'adaptation et d'intégration de ces familles immigrantes.

### **Profil social**

À l'instar des statistiques sur l'immigration dans la région de Lanaudière, le nombre d'hommes était inférieur au nombre de femmes. En effet, en janvier 2013, on dénombre parmi les immigrants établis dans Lanaudière 52.3% de femmes et 47.7 %² d'hommes. Sur le total de 21 participants à cette étude, nous avons noté la présence de six hommes représentant un taux de 29%, comparativement à 15 femmes (71%). Plusieurs facteurs, que nous développerons au fur et à mesure, peuvent expliquer ce taux dominant de femmes, dont essentiellement les difficultés de recrutement rencontrées lors de cette étude.

La strate d'âge prédominante est celle comprise entre 30 et 35 ans. Celles comprises entre 36 et 45 ans ainsi que 21 et 29 ans viennent respectivement en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rang. Le nombre de participants âgés de plus de 50 ans est très négligeable.

Âge	Participants	%
De 21 à 29 ans	4	19%
De 30 à 35 ans	10	48%
De 36 à 45 ans	5	24%
50 ans et plus	2	9%

Tableau 1: Tranches d'âges

### Âge des enfants

Mariés, conjoints de fait ou monoparentaux, le point commun de tous les participants réside dans le fait que ce sont de jeunes familles. Tant dans la procédure d'immigration que dans le parcours d'intégration, l'âge des enfants des familles immigrantes constitue une condition essentielle au succès de cette expérience, se traduisant par une

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir les statistiques compilées par région du MICC, en annexe.

intégration réussie au sein de la société d'accueil. La tranche d'âge comprise entre 0 et 5 ans est celle qui prédomine dans cet échantillon. Vient ensuite la catégorie d'âge du primaire, située entre 6 et 10 ans. Les 18 ans et plus sont les moins nombreux.

Bien que nous n'enregistrions que 3% d'enfants dans la catégorie d'âge du secondaire située entre 11 et 17 ans, cela est loin d'évoquer une réalité à l'échelle de la MRC. Bien au contraire, à Lavaltrie, nous constatons la présence d'adolescents « colorés », issus de l'immigration que nous côtoyons régulièrement, dans le cadre du projet « **De toutes les couleurs** » financé par le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse de la CRÉ de Lanaudière, actuellement en cours de réalisation au sein de l'école secondaire De la Rive.

Âge	Nombre	%
De 0 à 5 ans	16	50%
De 6 à 10 ans	10	31%
De 11 à 18 ans	1	3%
18 ans et plus	5	16%

Tableau 2: Tranches d'âges des enfants

### Catégories d'immigration

Dans le parcours d'adaptation de l'immigrant, c'est la catégorie d'immigration par laquelle il a été admis au Québec qui va déterminer les services auxquels il a droit (tel que la francisation) ainsi que les prérogatives qui lui seront accordées.

Il existe trois grandes catégories d'immigration qui visent à répondre aux principaux objectifs du plan canadien en matière d'immigration. En l'occurrence, favoriser la croissance économique du pays, contribuer à la réunification familiale des personnes immigrantes et remplir les engagements humanitaires<sup>3</sup>.

- ➤ La catégorie « Famille »: favorise le **regroupement familial** des résidents permanents (et des Canadiens conjoints d'immigrants). Ainsi les membres de leurs familles tels que conjoint, époux, fiancé, enfant naturel, adopté ou à charge, père, mère, grand-père ou grand-mère, frère et sœur peuvent immigrer, sous certaines conditions.
- La catégorie « Réfugié »: concerne les réfugiés au sens de la Convention de Genève et les autres personnes déplacées en réinstallation au Canada.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Source: www.cic.gc.ca

La catégorie «Immigration économique»: regroupe les sous-catégories de l'expérience canadienne; des aides familiaux résidants; des gens d'affaires; et des travailleurs qualifiés.

Parmi ces catégories d'immigration, reconnues d'ailleurs par la loi québécoise sur l'immigration, la MRC de D'Autray en regroupe deux, d'après les caractéristiques des participants enregistrées : les travailleurs qualifiés et le regroupement familial. La catégorie d'immigration est étroitement liée à l'âge des immigrants sélectionnés et des membres de leur famille, le cas échéant, comme le montre la grille synthèse des critères de sélection des travailleurs qualifiés (en annexe). Parmi les participants à nos groupes de discussions, le nombre de travailleurs qualifiés est supérieur à celui des parrainés, qui sont par ailleurs sélectionnés, entre autres, selon leur profil professionnel et leurs aptitudes à intégrer le marché du travail québécois.

Catégorie	Nombre	%
Travailleurs qualifiés	11	52%
Regroupement familial (parrainage)	10	48%

Tableau 3: Catégories d'immigration

### Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité constitue un critère important de sélection des immigrants de la catégorie économique, en particulier ceux admis dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés. Comme le suggère le nom de ladite catégorie, les participants travailleurs qualifiés détiennent tous un niveau de scolarité élevé. D'ailleurs les statistiques démontrent bien que les immigrants issus de cette catégorie, dans l'ensemble du pays, ont un niveau de scolarité supérieur à l'ensemble des natifs du Canada<sup>4</sup>. Le plus bas niveau de scolarité enregistré chez les participants travailleurs qualifiés est le baccalauréat.

Pour ce qui est des participants issus du regroupement familial, bien que le secondaire représente le niveau de scolarité le plus bas, on y enregistre quatre participantes de niveau universitaire. En fait, 40% des participants parrainés par un conjoint ont un baccalauréat.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Source: <u>www.cic.gc.ca</u>

<sup>«</sup> Un portrait de la scolarité des immigrants ayant fait des études postsecondaires, selon le Recensement de 2006 »

Notons aussi que les domaines de formation sont essentiellement ceux de la santé, de l'enseignement, et du génie (mécanique, bâtiment, électronique, des opérations et de la logistique), ainsi que le marketing et la gestion.

Scolarité	Années d'études	Nombre	%
Secondaire	de 7 à 11 années	3	14,3%
Postsecondaire (Collégial)	de 12 à 13 années	6	28,6%
Universitaire (Bac.)	de 14 à 16 années	11	52,4%
Universitaire-2eme cycle (Maitrise/Doctorat)	17 années et +	1	4,7%

Tableau 4: Niveau de scolarité

### Occupation actuelle

Le chemin de l'intégration est parsemé de contraintes pour les immigrants et se rajoute à un lot d'obligations auxquelles ils doivent faire face quand ils ont une famille. De cela découle le fait que la majorité des immigrants, à la grandeur du Québec, occupent des emplois qui ne correspondent pas forcément à leur domaine de formation ou encore se situent largement en deçà de leur niveaux de scolarité. Cette situation est encore pire quand il s'agit de nouveaux arrivants, c'est-à-dire résidant au Québec depuis moins de 5 ans.

En quête de l'incontournable « expérience québécoise » exigée par les employeurs, occuper un emploi correspondant à leur profil professionnel est parfois un luxe pour les immigrants. Moins exigeants, mais souvent précaires, les emplois offerts dans le milieu communautaire sont parfois les plus accessibles aux nouveaux arrivants dans la MRC. Cela démontre amplement qu'ils ont reçu une formation assez polyvalente pour apprendre et développer de nouvelles compétences dans un emploi qui ne cadre pas toujours avec leur formation.

À l'issue des groupes de discussions, nous notons que les emplois occupés par les participants sont très variés. On retrouve non seulement des emplois occupés au sein d'organismes communautaires et dans le réseau de la santé et des services sociaux, mais aussi dans l'éducation et dans la vente et le service. Parmi les quatre ingénieurs recensés, hormis celui dont la formation est en cours, deux exercent des fonctions de techniciens, malgré leurs qualifications.

Notre échantillon comportait aussi un couple de retraités titulaires de baccalauréat en enseignement et en finances.

Concernant les chômeurs, on en dénombrait six parmi les vingt-et-un participants, dont quatre titulaires d'un baccalauréat et deux titulaires d'un DEC. On peut donc conclure que le manque de formation est loin d'en être la raison.

Précisons que les trois participantes qui ont fait le choix d'être mères au foyer, pour l'instant, sont toutes issues du regroupement familial, parrainées par des conjoints d'origine québécoise.

Au total, on dénombre neuf travailleurs (43%), trois mères au foyer (14%), deux retraités (10%), un étudiant (5%) et six participants sans emploi (28%). Parmi les neuf participants en emploi lors de l'étude, cinq occupaient des postes au sein d'entreprises situées à l'extérieur de la MRC de D'Autray, en l'occurrence à Montréal et à Repentigny, tandis que trois œuvraient dans le réseau communautaire de leurs municipalités de résidence et un au sein d'un commerce local.

Des participants diplômés qui constituent 81.4%, de notre échantillon (titulaires de DEC et de Baccalauréats cumulés), seuls 29% occupaient un emploi dans leur domaine de formation et tenant au moins compte de leurs niveaux de scolarité, en termes de rémunération et des responsabilités liées aux fonctions du poste. Cela correspond à un total de cinq sur dix-sept diplômés.

### Parcours migratoire

L'adaptation à sa société d'accueil est tout un processus pour l'expatrié. En arrivant au Québec, dans l'objectif de faciliter son intégration, la grande majorité des immigrants choisit de résider à Montréal, la métropole. En plus des contraintes du nouvel arrivant, évoquées plus haut, ce choix se justifie par des raisons qui sont en fait les besoins essentiels des familles immigrantes nouvellement arrivées.

- Les démarches administratives d'arrivée: afin d'obtenir une identité québécoise.
  En arrivant, l'immigrant doit effectuer des démarches administratives afin de se
  procurer les documents et cartes afférentes à son identité, selon sa catégorie
  d'immigration. Il s'agit entre autres, des cartes de résidents permanents,
  d'assurance maladie et d'assurance sociale. La proximité et l'accessibilité des
  points de services (Service Canada, RAMQ...) rendent les centres urbains plus
  attrayants pour le nouvel arrivant.
- La recherche et l'ameublement d'un logement: la question du premier bail, de la solvabilité et des références font qu'à Montréal, il est plus facile pour les nouveaux arrivants de s'installer, car les propriétaires y sont un peu plus familiers aux réalités des immigrants. Pour ce qui est de l'ameublement, les opportunités de se procurer des meubles et autres effets usagés et à moindre coût sont à profusion dans la métropole.

- L'obtention d'une place en milieu de garde pour les enfants de 5 ans et moins: sans aucun réseau d'amis ni de famille, une place en garderie est plus qu'une nécessité pour réussir à trouver un emploi ou s'inscrire à des cours de francisation.
- L'inscription à l'école: pour les parents ayant des enfants d'âge scolaire, l'inscription en soi n'est pas un problème, grâce à l'accompagnement de la commission scolaire qui est tout de même familière avec l'adaptation des niveaux scolaires des enfants d'immigrants, selon le système scolaire en vigueur dans leur pays d'origine, le degré de connaissances des enfants concernés et le système scolaire québécois. Mais il s'agit tout de même d'une démarche supplémentaire à effectuer pour le parent, qui se fait avec moins de tracas à Montréal.
- La recherche d'un emploi: pour optimiser ses chances d'accéder au premier emploi, l'immigrant doit suivre des sessions d'informations et de formation sur le marché du travail québécois. Cet accompagnement, encore une fois, est plus accessible à Montréal, où se situe la quasi-totalité des organismes partenaires du MICC qui l'offrent.
- La francisation: pour les immigrants non francophones, admissibles à ce service, il s'agit d'un facteur essentiel dans leur démarche d'adaptation. Encore là, pour des questions pratiques, s'installer à Montréal en arrivant au Québec est une stratégie à adopter.
- Le réseau d'ami et la communauté: parce qu'il est plus facile de se comprendre lorsqu'on a la même identité culturelle, les immigrants ont tendance à s'installer dans des lieux où ils sont certains de rencontrer leur culture, et par ricochet de continuer à vivre certaines de leurs valeurs. C'est connu, les communautés culturelles se côtoient à Montréal, et elles se retrouvent pour constituer des quartiers complets, comme Saint-Michel, pour la communauté ivoirienne par exemple.

Grâce à son réseau de transport en commun développé, sa diversité culturelle, ses possibilités d'emploi et la proximité des services d'aide à l'intégration, Montréal offre aux nouveaux arrivants de meilleures conditions pour effectuer toutes leurs démarches et satisfaire aux besoins de leur famille en termes d'adaptation.

Toutes ces raisons font que 62% des participants à cette étude se sont d'abord installés dans un centre urbain (Montréal et Toronto), pendant une période allant de 2 à 5 ans, avant de s'établir en région. Par contre, les participants issus de la catégorie du regroupement familial et ceux qui avaient pour seul contact au Québec une personne

immigrante déjà résidente de la MRC se sont directement installés dans la MRC à leur arrivée. Il s'agit soit d'un frère, d'une amie, ou d'un conjoint québécois.

« Nous nous sommes installés directement à Lavaltrie, en arrivant d'Abidjan, parce que mon amie, mon mentor je dirais, y vivait déjà avec sa famille depuis trois ans. », a affirmé une participante d'origine ivoirienne.

« En quittant la France, on avait déjà fait le choix de vivre en région, car mon beau-frère habitait Terrebonne », affirme une autre.

Cinq des quinze municipalités de la MRC ont été choisies par les participants comme ville de résidence (St-Damien étant une municipalité de la MRC Matawinie, mais desservie par l'organisme Cible Famille Brandon). Pour ce qui est des pays d'origine, ils sont variés dans de D'Autray et presque tous les continents y sont représentés, depuis l'Asie jusqu'à l'Amérique latine en passant par l'Europe et l'Afrique. La majorité des participants résident à Lavaltrie (67%), puis suit St-Gabriel-de-Brandon avec un taux de 24%. Enfin, 9% des participants résident à Berthierville, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Pays de naissance	Participants	Langues officielles	% (Continent)	Municipalité de résidence
Algérie	1	Arabe et Français		Lavaltrie
Cameroun	1	Français	Afrique	Lavaltrie
Côte-d'Ivoire	4	Français	33%	Lavaltrie
Maroc	1	Arabe et Français		Lavaltrie
Argentine	2	Espagnol		Berthierville
Bolivie	1	Espagnol		Ville St- Gabriel
Cuba	2	Espagnol	Amérique du	Lavaltrie
Mexique	3	Espagnol	Sud 48%	Lavaltrie Mandeville St-Didace
Pérou	2	Espagnol		Lavaltrie
Philippines	1	Anglais et Filipino	Asie 5%	Ville St- Gabriel
France	2	Français	Europe	Lavaltrie
Roumanie	1	Français	14%	St-Damien
Total	21		100%	6 municipalités (dont 5 de la MRC)

Tableau 5: Pays d'origine et ville de résidence

### 2

### L'INTÉGRATION DANS LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

Enjeux de l'immigration Atouts à l'intégration Stratégies et moyens pour une intégration réussie Appréciation de l'intégration au sein de la municipalité de résidence

### PARTIE 2 : L'INTÉGRATION DANS LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

Cette partie s'articule autour de l'incidence que peut avoir le profil de l'immigrant et les circonstances de son parcours sur son intégration à la société d'accueil.

### Enjeux de l'immigration

Selon la catégorie d'immigration, les enjeux qui sous-tendent à cette expérience diffèrent d'un immigrant à l'autre. Les parcours qui en découlent empruntent des chemins tout aussi différents. Par contre, il existe un point commun aux expériences vécues par les familles immigrantes, toutes catégories d'immigration confondues. Il s'agit, dans leur parcours d'adaptation, de mettre en œuvre « leurs cartes » afin de tirer leur épingle du jeu, notamment en trouvant des ressources financières suffisantes pour subvenir aux besoins de la famille. Par quels moyens? Là réside la question, et c'est en cela que les enjeux revêtent une importance capitale dans le processus d'adaptation.

Pour les travailleurs qualifiés, l'enjeu principal est de s'intégrer au marché du travail québécois, idéalement dans leur domaine de formation. Le critère de l'expérience québécoise exigée par les employeurs est un véritable boulet aux chevilles des nouveaux arrivants. L'adage « à beau mentir qui vient de loin » prend tout son sens dans ces circonstances. En effet, les employeurs, n'étant pas informés sur la fiabilité et la qualité des formations et des compétences acquises hors du Québec, sont naturellement réticents à offrir un premier emploi aux immigrants, ce qui conduit ces derniers à faire des « jobines » où ils ne déploient pas leur plein potentiel. 60% des participants ont occupé un emploi que nous qualifierons ici de « subsistance » pendant un laps de temps plus ou moins long, avant d'obtenir un emploi qui valorise pleinement leurs compétences.

De plus, il n'est pas rare pour les travailleurs qualifiés de devoir retourner à l'école pour acquérir une formation complémentaire ou un droit d'exercice de leur métier (cas des métiers réglementés et des ordres professionnels). Le paradoxe de cette situation réside dans le fait que, en amont, ces immigrants sont admis, sur la base des critères de sélection exigés tels que le niveau de formation, dans des domaines spécifiques prédéfinis par le MICC, selon les besoins du marché du travail québécois et contenus dans son plan annuel en immigration<sup>5</sup>. Mais en aval, sur le terrain, les employeurs n'ont pas la moindre notion de cette réalité. Économiquement parlant, cela revient à utiliser une ressource à 10% de son potentiel, parce que l'on a une totale méconnaissance de ses fonctions.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir « Plan d'immigration du Québec » pour l'année 2013. Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2012. ISBN : Version imprimée 978-2-550-66160-3. Version électronique 978-2-550-66161-0

« Quand on est à l'étranger et que l'on entame la procédure d'immigration en tant que travailleur qualifié, le message que nous avons c'est que le marché du travail québécois a besoin de nos compétences. Et on arrive avec l'objectif d'exercer ces compétences. Mais une fois rendu ici, le message c'est plutôt « on n'est plus sûr de tes compétences ». Alors, parce qu'il faut quand même travailler, on accepte n'importe quoi » soutient un ingénieur devenu technicien.

Dans le cas des participantes issues du regroupement familial, l'accès à l'emploi est un enjeu beaucoup moins important, car c'est dans le but de fonder une famille qu'elles ont fait le choix de s'établir au Québec. Cela ne signifie pas que l'intégration au marché du travail ne fait pas partie de leurs objectifs à moyen et à long terme. Cependant, le fait d'avoir un conjoint déjà résidant du Québec (très souvent d'origine québécoise) est un véritable atout pour leur intégration et les soustrait des contraintes que subissent ceux qui n'ont aucune famille ici.

« Moi je ne suis pas venue ici pour travailler, mais pour fonder une famille. Alors je me consacre entièrement à mes enfants jusqu'à ce qu'ils soient en âge d'aller à l'école. Après je verrai ce que je fais », affirme une maman à la maison.

Toutefois, ces mères avaient un point commun : réussir une intégration sociale, en tant qu'immigrante, dans un milieu où les processus d'immigration et d'adaptation sont souvent très peu connus. En fait les conjoints, n'ayant jamais vécu ce parcours migratoire, ne sont pas au fait des ressources disponibles. Ce fut le cas, par exemple, d'une participante d'origine philippine qui n'a pas su comment contourner les obstacles à l'accès aux cours de francisation.

Quand le français n'est pas la langue maternelle, la francisation tient lieu d'enjeu principal, que ce soit pour les travailleurs qualifiés ou pour les immigrantes parrainées par leurs conjoints. Si on y rajoute l'accès à l'emploi, cet enjeu devient un « monstre à double tête ». Le français est un prérequis à tout ce qui pourra être entrepris dans la société d'accueil. Pourtant, le droit aux cours de francisation est accordé selon certains critères<sup>6</sup>. Et l'accès à ces cours, pour une maman dont l'enfant n'a pas de place en garderie, est quasiment impossible, dans la MRC.

Source: http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/programmes.html

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le PILI et le PAFILI sont les deux programmes du MICC visant à favoriser l'apprentissage de la langue française aux immigrants non francophones.

Domaine d'études	Diplôme	Emploi occupé
Finances	Maîtrise	Retraité
Administration	BAC	Communautaire
Culture physique	BAC	Sans-emploi
Éducation à la petite enfance	BAC	Sans-emploi
Enseignement - primaire	BAC	Sans-emploi
Enseignement - primaire	BAC	Enseignante
Enseignement	BAC	Retraité
Génie - bâtiment	BAC	Ingénieur bâtiment
Génie – des opérations et de la logistique	BAC	Études
Génie - électronique	BAC	Technicien
Génie - mécanique	BAC	Technicien
Gestion de commerce	BAC	Sans-emploi
Gestion de commerce	DEC	Vente
Chimie	DEC	Sans-emploi
Hôtellerie	DEC	Mère au foyer
Gestion de commerce	DEC	Communautaire
Ingénierie pétrolière (non complétée)	DEC	Commis de service
Soins infirmiers	DEC	Sans-emploi
Général	Secondaire	Communautaire
Général	Secondaire	Sans-emploi
Général	Secondaire	Sans-emploi

Tableau 6: Comparatif entre le domaine de formation et l'emploi occupé

### Atouts à l'intégration

L'intégration étant le résultat d'un processus, un certain nombre de facteurs clés de succès sont requis pour y parvenir. Les atouts à l'intégration énumérés par les participants sont les suivants:

- La préparation du projet d'immigration: l'étape préparatoire qui se fait depuis le pays d'origine est très déterminante pour la suite du parcours d'adaptation. Cette étape préparatoire consiste à s'informer sur l'aspect pratique de la vie au Québec, au-delà de l'aspect administratif.
  - « Quand j'ai présenté ma demande d'immigration, j'avais « un plan de match ». Je savais exactement quels diplômes il me faudrait, selon le domaine professionnel que je visais. Et j'ai fait mes études universitaires en conséquence, à l'Institut Polytechnique de Côte-d'Ivoire. Je connaissais les

potentiels obstacles sur le terrain et j'étais prêt mentalement à y faire face en arrivant.» soutient un participant.

- La maîtrise de la langue française: en maîtrisant la langue locale, l'immigrant est plus apte à s'adapter. N'ayant pas à se préoccuper de ce prérequis, il peut se concentrer sur l'essentiel : la recherche d'emploi.
  - « En parlant le français, je peux comprendre et me faire comprendre; même s'il faut en plus que j'apprenne le « français québécois », c'est plus facile. » remarque une participante.
- Avoir une personne-ressource au Québec: conjoint, frère et sœur, parent ou ami, cette personne-ressource est une porte d'accès à l'information et un atout pour l'adaptation sociale. Le fait de l'avoir atténue, un tant soit peu, le choc culturel du nouvel arrivant, pour la simple raison qu'elle partage avec le nouvel arrivant, son vécu, son expérience (bonne ou mauvaise), ses informations du terrain (suffisantes ou non) ainsi que les ressources dont elle dispose. L'intégration du nouvel arrivant dépendra ensuite de la façon dont il exploitera les ressources et les informations mises ainsi à sa disposition.
- Le niveau de scolarité: même s'il n'est pas toujours évident d'avoir l'emploi en lien avec ses compétences, le niveau de scolarité n'en demeure pas moins un atout majeur. Cela ouvre la porte à l'emploi idéal, une fois « l'expérience québécoise » acquise.
  - « Avec mon BAC, mon premier emploi était un poste où le DEC était requis. Mais je ne pense pas que je l'aurais eu si j'avais juste un DEC ou un secondaire 5. C'est comme si les employeurs en région sont rassurés de nous offrir un poste dont les responsabilités sont en deçà des compétences que nous prétendons avoir.» note un participant.
- La connaissance du réseau communautaire: le réseau communautaire offre une variété de ressources qui peuvent faciliter l'installation des familles immigrantes dans la MRC. Bien plus que de simples meubles usagés, des vêtements de friperie ou encore un service de halte-garderie communautaire, ces ressources communautaires offrent des milieux de vie et des cadres d'échanges qui contribuent à briser l'isolement et facilitent la création d'un réseau d'amis. Ce sont autant de ressources que nous qualifierons de « mines d'or » à la disposition des immigrants. Les services gratuits ou offerts à très moindre coût, en plus du support humain et psychologique, sont exactement tout ce dont le nouvel arrivant a besoin pour s'adapter. Les participantes qui en ont fait l'expérience (essentiellement à travers les maisons de la famille) l'ont exprimé tel « un privilège».

« On hésite à avoir recours au communautaire, car on ne connaît pas ça dans notre pays. Mais quand on finit par y aller, on voit la différence positive dans notre parcours d'adaptation», affirment-elles à l'unanimité.

• Être originaire de la France: le lien historique entre la France et le Québec, transparaît aussi dans la sélection, l'admission et l'intégration des immigrants originaires de ce pays. Leur parcours d'intégration s'en trouve ainsi grandement facilité. Par exemple, les compétences acquises par un français dans son pays sont reconnues sur le marché du travail québécois; ce qui rend évidemment l'accès à l'emploi plus facile. Les démarches administratives sont aussi plus rapides et moins complexes. De plus, les ingénieurs originaires de ce pays n'ont aucune difficulté à obtenir le droit d'exercer leur métier et à faire reconnaître leurs études par l'ordre professionnel, contrairement aux ingénieurs originaires d'Afrique par exemple.

« Un PVT<sup>7</sup> en main, mon conjoint et moi sommes venus dans l'optique de passer une année sabbatique pour visiter le Québec et travailler, sans pour autant nous mettre la pression. Mais au bout de l'année, nous avons décidé de nous installer ici parce que mon conjoint avait trouvé un emploi meilleur que celui qu'il avait en France. Je crois que le fait d'être français a été un atout pour nous sur le plan social, professionnel et administratif.», confirme une participante française.

### Stratégies et moyens pour une intégration réussie

Pour réussir son intégration, il est important pour l'immigrant d'avoir une stratégie et d'identifier des moyens pour la mettre en œuvre, en tenant compte des enjeux. Parmi les stratégies évoquées lors des groupes de discussions, l'on retrouve :

- Se constituer un réseau d'amis : en s'impliquant bénévolement au sein de sa communauté d'accueil;
- La francisation: afin d'éliminer l'obstacle de la langue;
- Avoir recours aux organismes d'aide à l'intégration: parce qu'ils offrent un accompagnement qui permet d'avoir toutes les informations pratiques qui orienteront les chemins à emprunter;
- Se fondre dans la masse : savoir se laisser découvrir par la société d'accueil et apprendre à la connaître. Selon un proverbe africain, « si tu vis dans un village de singes, il te faut apprendre à faire des grimaces». C'est-à-dire que l'identité culturelle de l'immigrant est une combinaison de ses repères culturels d'origine et des valeurs de la société québécoise. Le fait de parvenir à bien arrimer cette combinaison favorise son adaptation.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Programme Vacances Travail, exclusif aux ressortissants de certains pays.

« Sans perdre totalement mes repères culturels, car ils feront toujours partie de moi, je gagne à découvrir, à apprendre, à comprendre et intégrer les éléments de l'identité culturelle québécoise.», soutient une participante.

À l'issue des échanges sur la question de classer par ordre d'importance dans leur parcours, les termes atouts, enjeux et stratégies d'intégration, il est ressorti, selon la majorité des participants (80%), que les atouts représentent la condition première pour réussir à s'intégrer. Ensuite viennent les stratégies et les enjeux, par ordre décroissant.

« Cela signifie qu'il faut avoir des facteurs clés de succès en arrivant et savoir les exploiter à bon escient, selon nos conditions de vie sur terrain et les expériences que nous vivrons au fur et à mesure, pour réussir à s'intégrer», diront-ils.

### Appréciation de l'intégration au sein de la municipalité de résidence

Tous les participants apprécient la chaleur humaine qu'ils perçoivent dans leurs relations avec les habitants de leur municipalité de résidence. D'ailleurs, ils s'y sentaient tous parfaitement intégrés. Cette intégration peut se traduire soit par des éléments purement subjectifs, de leur point de vue, comme par exemple, l'achat d'une maison et la connaissance de la culture québécoise, soit par des faits plus objectifs qui représentent la réalisation de leurs objectifs en immigrant. Il s'agira dans ce cas d'avoir surmonté les obstacles, de maîtriser la langue française ou d'occuper un emploi dans leurs domaines de formation et correspondant au niveau d'études acquis.

Le manque d'emploi dans la MRC de D'Autray fait que la moitié des participants en emploi (56%) travaillent à l'extérieur de la MRC (principalement à Montréal et à Repentigny). De cette situation découle le fait que leur municipalité tient lieu de «villedortoir ». Ils contribuent très peu à la vie sociale de leur ville de résidence et sont à peine informés des services et loisirs offerts.

« Le fait de voyager dans le trafic tous les jours de la semaine, de Montréal à Lavaltrie, rajouté à la pression quotidienne inhérente à la routine de mes trois enfants, fait en sorte que la seule chose que j'ai le envie de faire en fin de semaine, c'est de rester à la maison, en pyjama afin de me reposer pour attaquer la semaine suivante», affirme un papa.

Malgré cet aspect, les participants estiment avoir un fort sentiment d'appartenance à leur municipalité.

« Quand je sors de Montréal et que j'arrive à l'entrée de Lavaltrie, je me sens soulagée et moins stressée. Je suis chez moi.», affirme une participante.

« Ici, on se sent plus proche des gens. Ils nous disent bonjour, avec le sourire et ça me rappelle un peu mon pays. Mais ce n'est pas le cas à Montréal, où les gens sont trop pressés et stressés. Par exemple, au métro, personne ne te propose de t'aider à descendre les marches avec ta poussette. Pourtant ici, je me suis fait proposer un « lift » à plusieurs reprises avec mon bébé», renchérit une autre.

				%
Municipalité	Nombre	%	Pôle	Par pôle
Lavaltrie	215	31	Pôle Lavaltrie	
Lanoraie	110	16	Pole Lavaitile	47%
Berthierville	110	16		
Sainte-Elisabeth	10	1		
St-Geneviève-de-Berthier	65	10		
St-Ignace de Loyola	0	0	Pôle Berthier	
St-Cuthbert	40	5		
St-Barthélemy	45	7		
Île Dupas	0	0		39%
St-Norbert	10	1		
St-Gabriel, Paroisse	50	7		
St-Gabriel, Ville	0	0	Pôle Brandon	
St-Didace	10	1	Pole Brandon	
Mandeville	35	5		
St-Cléophas	0	0		14%
TOTAL	700	100		100%

Tableau 7: Répartition de la population immigrante dans la MRC de D'Autray (2006)<sup>8</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Adapté des données contenues dans le « Portrait régional sur l'immigration dans Lanaudière » réalisé par la CRÉ, mai 2009. Afin de protéger la confidentialité, les données inférieures à 5 ont été arrondies à 0 ou 5 de façon aléatoire, dans le document original.

# 3

### LES BESOINS, LES DÉFIS ET LES OBSTACLES

Les besoins de base Les défis de l'adaptation Les obstacles à l'intégration

### **PARTIE 3: LES BESOINS, LES DÉFIS ET LES OBSTACLES**

Dans cette partie, nous traiterons, sous trois volets, de la vaste question des embûches sur le chemin de l'intégration. Loin d'être une liste exhaustive, les éléments qui seront développés ici concernent le parcours des participants qui ont répondu à cette étude.

### Les besoins de base

Les besoins de base des immigrants ne sont pas si exceptionnels, comparés aux Québécois en général. Des vêtements adaptés aux saisons changeantes pour la famille et un toit pour se loger, de la nourriture ainsi qu'un moyen de transport, en voici quelques exemples. Mais pour l'immigrant, la problématique réside dans les moyens de satisfaire ces besoins.

Encore une fois, il faut distinguer l'immigrant de la catégorie des travailleurs qualifiés de celui du regroupement familial, car non seulement les enjeux ne sont pas les mêmes, mais les capacités à répondre aux besoins aussi diffèrent. En arrivant, les participantes parrainées ont été prises en charge par leur conjoint. Ceux-ci, pour y avoir toujours vécu, connaissent tout ce qu'il y a à savoir sur l'aspect pratique de la vie au Québec. Pour les participants travailleurs qualifiés, les besoins se dévoilent chaque jour, en grandissant. Qu'ils aient ou non une personne-ressource à l'arrivée, ils doivent faire la « découverte » de la vie au Québec, « un petit bout à la fois ».

Parmi les besoins énumérés, ceux spécifiques à l'installation des participants dans la MRC de D'Autray sont essentiellement liés au caractère rural de la région.

- L'accès à l'information: l'information est « l'ingrédient de base » dans la recette de l'intégration. Être informé permettrait à l'immigrant de faire des choix plus judicieux et éclairés. Dans un cheminement d'adaptation, savoir c'est aussi pouvoir. Car le fait d'avoir l'information adéquate au bon moment facilitera la satisfaction de l'ensemble des besoins de la famille immigrante.
- Le premier bail: sans référence ni historique de crédit, les nouveaux arrivants ont beaucoup de difficultés à obtenir un premier bail parce que les propriétaires sont réticents à l'accorder. En région, les propriétaires n'ont pas l'habitude de faire un bail à de « parfaits inconnus » contrairement à Montréal;
- L'employabilité: bien qu'il soit diplômé, pour intégrer le marché du travail, l'immigrant a besoin d'effectuer un certain nombre de démarches et d'un minimum de préparation. L'évaluation comparative des diplômes acquis hors du Québec, les démarches et frais exigés pour l'exercice d'un métier réglementé par un ordre professionnel et enfin l'acquisition de l'expérience québécoise sont autant d'éléments qui rendent l'immigrant « inemployable» dans la MRC.

- La disponibilité de places en garderie subventionnée: au-delà du répit qu'offre la garderie aux parents, pour les familles nouvelles arrivantes, il s'agit d'une réelle nécessité. En effet, la garderie est un prérequis pour les parents qui doivent travailler ou suivre des cours de francisation. Autrement, leurs enfants constituent des « boulets » avec lesquels ils avancent péniblement, ou pas du tout, dans leurs démarches d'adaptation. Car sans famille dans son entourage, l'immigrant n'a généralement personne à qui confier ses enfants, ne serait-ce que le temps d'une course. Par exemple, une participante résidente de St-Gabriel a pu suivre des cours de francisation seulement quand son enfant a débuté l'école, quatre ans après son arrivée au Québec.
- Le transport en commun: il n'est pas évident de trouver son chemin dans les rues d'un pays que l'on ne connaît pas. En outre, il est quasiment impossible de s'acheter une auto, dans les jours suivant l'arrivée au Québec, car sans identité québécoise confirmée par le numéro d'assurance sociale, la carte d'assurance maladie et la carte de résident permanent, aucun achat important n'est possible, ce qui est logique. L'accessibilité au transport en commun est donc un prérequis absolument essentiel pour faire les démarches administratives d'identité, ainsi que pour toutes les autres démarches telles que la recherche de logement, l'achat de vêtements adéquats, d'équipements et de meubles, la recherche de garderie, etc.

« Dans Lanaudière, sans auto, tu n'es rien : voici ce que la conseillère qui m'accompagnait dans la recherche de mon premier emploi m'a dit.» affirme une participante.

### Les défis de l'adaptation

Loin de l'espace géographique, mais demeurant très attaché à l'identité culturelle de son pays, l'immigrant passe par une période plus ou moins longue durant laquelle il cherche ses repères. L'adaptation est un processus qui commence le jour de l'arrivée de tout immigrant, mais dont la fin est propre à chacun, dépendamment du vécu et des solutions appliquées aux obstacles rencontrés.

Des études démontrent que ce processus, qui s'étend sur cinq ans environ, s'articule globalement autour des quatre phases développées ci-dessous<sup>9</sup>. Bien qu'ayant des expériences et parcours migratoires différents, tous les participants s'identifiaient aisément à travers ces étapes.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Voir <u>www.cic.gc.ca</u>

Phase 1: La Lune de miel. Cette phase concerne les premiers jours suivant l'arrivée, et se caractérise par le fait que l'immigrant se trouve encore dans ce que nous appellerons « la phase théorique » de son parcours migratoire. Il ne réalise pas encore l'ampleur et la portée de ses besoins et des défis inhérents. Avec l'enthousiasme de l'enfant qui déballe son cadeau de fête, il se sent comme un touriste extasié face à son nouvel environnement. Parmi les vingt et un participants, huit se sont installés directement dans la MRC, en arrivant de leurs pays respectifs. Cette phase a été vécue différemment par chacun d'eux, en fonction de la saison où ils sont arrivés. Pour la participante arrivée au mois de février dans une température de -25° C, en provenance d'un pays où il faisait 28° C, la lune de miel fut assez brève. Mais pour eux tous, ce fut une période de comparaison entre le système de valeurs du pays d'origine et celui de la société d'accueil, en faisant évidemment référence à la culture d'origine. On entendra souvent « chez nous c'est comme ça et ici ce n'est pas pareil».

<u>Phase</u> 2 : L'étape de la prise de conscience. Il s'agit d'une prise de conscience de la perte des repères liés à la société d'accueil. Cette étape marque le début de l'aspect « pratico-pratique». L'immigrant entre dans la vie active et tente de se créer une routine un peu plus « québécoise ». L'école débute pour les enfants, les parents entreprennent des démarches de quête d'emploi ou suivent des cours. Chaque membre de la famille est très occupé et vit en parallèle aux autres, ses propres défis d'adaptation, en fonction de ses occupations.

« Au début on vit ici, mais comme si on était encore dans notre pays. Cette étape intervient quand on réalise que ce n'est plus possible. Je me souviens, au début on soupait à 19h et les enfants se couchaient à 21h du soir, et je me demandais comment les Québécois font pour souper à 17h. Mais aujourd'hui j'ai compris... Mes enfants soupent à 17h moins quart !» témoigne une participante.

Pour l'immigrant, la façon de traverser cette étape est déterminante afin de parvenir à l'acceptation de sa nouvelle société, avec ce qu'elle comporte. Un flot de sentiments contradictoires l'assailliront, depuis la tristesse jusqu'à la perte de confiance en soi, en passant par la peur et la colère. L'environnement social dans lequel il vit y prendra une part importante.

« Vivre en région c'est comme évoluer dans un «no man's land» tout est à faire, il y a beaucoup de possibilités. On peut tracer notre propre chemin ici, alors qu'à Montréal tous les chemins sont déjà tracés, on a juste à choisir parmi les chemins créés par d'autres immigrants».

Cette prise de conscience implique aussi une transformation qui en résulte.

« On accepte notre nouvelle société avec tout ce qu'elle a à nous offrir ou non. Ou bien on la rejette et on devient aigri en regardant en arrière et en pleurant ce qui nous manque du pays d'origine.» nous dira un participant. Les avis des participants étaient mitigés concernant leur vécu de cette étape en région. Certains estimaient que l'isolement dû au manque de réseau social et de transport en commun dans la MRC a rendu cette étape pénible. Tandis que d'autres, au contraire, se disaient privilégiés d'avoir vécu cette étape ici, loin de l'agitation et du stress de Montréal.

« Ici je pouvais faire mon épicerie, partir de la pharmacie au CLSC, à pied, avec mon bébé dans sa poussette, sans dépendre des marches du métro.» dira une participante.

La vallée représentant cette étape sur la courbe, illustre bien la situation de l'immigrant qui la traverse : une pataugeoire où il s'enlise. Cette période est généralement la plus longue du processus d'adaptation. Elle commence par un choc culturel et conduit à la croisée des chemins qu'est la phase 3.

<u>Phase</u> 3 : Adaptation ou échec. C'est la croisée des chemins où deux issues sont possibles. Selon la positive, avec le temps, l'immigrant apprend à comprendre sa société d'accueil, il développe sa propre routine, acquiert de nouvelles habitudes et maîtrise de mieux en mieux son quotidien. Les obstacles apparaissent alors moins insurmontables et il développe des façons d'y faire face, les « surprises » ont moins d'ampleur. « On remonte la courbe, on reprend quelque peu le contrôle».

Le choix de l'issue négative se traduira par un reniement, un refus de tous changements et de toutes différences culturelles. Ce qui conduira, par ricochet, à un échec dans l'intégration, dû au fait qu'il est impossible de demeurer à 100% dans sa culture d'origine quand on vit dans un pays dont la culture en est aux antipodes, bien souvent.

Phase 4 : La maturité, l'intégration. Rendu à cette étape, l'immigrant est parvenu à identifier des aspects de sa vie dans la nouvelle société qu'il aime et qui concordent avec ses valeurs et ses aspirations. Il est « ajusté au pays », ce qui se traduit entre autres par la maîtrise de la langue, l'acquisition d'un réseau d'amis significatifs et l'obtention de « l'emploi » idéal. L'immigrant maîtrise si bien sa situation qu'il est apte à concilier sa culture d'origine et celle de sa nouvelle société. Les différences sociales et culturelles sont mieux comprises, tolérées, acceptées et moins choquantes parce qu'appréhendées de façon plus objective. Si rendu à l'année cinq après son arrivée, l'immigrant n'acquiert pas cette maturité, l'échec de son intégration est plus que certain.

Pour les participants qui se sont d'abord installés à Montréal, le choix de s'établir en région intervient à cette étape où ils maîtrisaient davantage leur situation d'immigrant et reprenaient de l'assurance en eux.

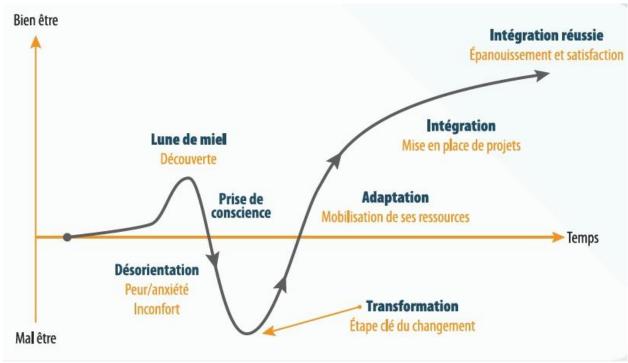


Figure 1: Le processus d'adaptation<sup>10</sup>

### Les obstacles à l'intégration

« Le parcours de l'immigrant est comparable à une boîte à surprise. On ne sait jamais sur quel obstacle on va tomber d'une journée à l'autre.»

Les obstacles à l'intégration sont variés et nombreux, en fonction des enjeux. Les participants ont fait particulièrement état de ceux listés ci-dessous :

- La barrière de la langue: il est prévu que la francisation résolve cet obstacle, mais l'accès à ce service demeure conditionnel à d'autres obstacles tels que l'accès au transport en commun et la disponibilité de places en garderie. Tant que l'accès à la francisation ne tiendra pas compte de la résolution de ces obstacles « accessoires », la francisation n'obtiendra pas les effets escomptés.
- L'expérience québécoise: qualifié, diplômé et compétent ou non, cela importe peu pour accéder au premier emploi au Québec, particulièrement dans une région rurale comme la MRC D'Autray. Les employeurs exigent la connaissance du marché du travail qui se traduit par une expérience significative au Québec. La question « avez-vous déjà travaillé au Québec » lors d'entrevues, est très connue des immigrants, si toutefois leur curriculum vitae parvient à passer le tri. Un CV avec des noms « exotiques », des expériences professionnelles et des diplômes acquis à l'extérieur du Québec, a de fortes chances de se retrouver sur

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>Source: http://www.coachingexpatries.com/moments-de-coaching/l-integration-dans-le-pays

la mauvaise pile, contrairement à un CV plus « local ». En fait un CV, contenant des noms d'universités difficilement prononçables ou impossibles à localiser par les employeurs, ne retient pas leur attention et éveille en eux des doutes. C'est essentiellement pour contourner cet obstacle qu'un des participants est retourné à l'Université pour obtenir un baccalauréat, bien qu'il fût titulaire d'un DEC à son arrivée au Québec.

- « Sans expérience québécoise, un DEC obtenu dans une école parfaitement inconnue, au fin fond de la Côte-d'Ivoire, vaut très peu face à un secondaire 5 obtenu au Québec, aux yeux des employeurs. » argue-t-il.
- La méconnaissance des diplômes et des compétences acquis à l'extérieur du Québec: manque d'informations sur le système d'éducation des autres pays, peur de l'effet des différences culturelles et des éventuels « accommodements raisonnables », doutes sur les réelles compétences... ce sont autant de raisons qui sous-tendent à la réticence des employeurs locaux.
  - « Non seulement les potentiels employeurs ne sont pas nombreux, mais en plus ils sont tous réticents à nous embaucher», note un participant.
- Les ordres et métiers règlementés: l'immigrant formé dans un domaine réglementé doit intégrer l'ordre professionnel avant de pouvoir exercer son métier. Mais il ne s'agit pas d'une démarche anodine, bien au contraire. Non seulement les frais à payer peuvent être élevés pour un nouvel arrivant qui n'a pas encore d'emploi, mais en plus, le paiement de ces frais ne garantit en rien l'obtention du droit d'exercice. En outre les délais de traitement et d'analyse peuvent être longs. Dépendamment de la profession se rajoutent des examens ou un tutorat imposé au demandeur dans l'exercice de ses fonctions, malgré le droit d'exercice accordé. À tout cela s'est rajouté, pour l'un des participants d'origine cubaine, la démarche de traduction de ses diplômes et documents de références auprès d'un traducteur agréé par le MICC. Cette démarche est un prérequis à l'intégration de l'ordre professionnel, pour les personnes originaires de pays non francophones, tels que les Espagnols, les Arabes et les Chinois.

L'immigrant ingénieur ne peut porter le titre et exercer son métier tant et aussi longtemps qu'il n'intègre pas l'ordre. Il en est de même pour le massothérapeute ou l'expert comptable. En désespoir de cause, des ingénieurs occupent des emplois de techniciens tandis que des experts comptables se tournent vers les études Universitaires en vue d'enseigner la comptabilité au Collège. En outre, une fois accrédités par l'ordre, les ingénieurs immigrants ne peuvent exercer qu'à titre d'ingénieur junior pendant deux ans, sous la coupole d'un mentor « québécois » chargé de lui apprendre à exercer son métier selon les règles de l'art en vigueur au Québec.

« Les ordres professionnels et leurs règles constituent un grand obstacle pour les ingénieurs immigrants. C'est juste de l'arnaque, un moyen pour nous faire payer encore et encore. Parce que nous faisons souvent l'erreur de payer les frais exigés, même après plusieurs refus. Et ce jusqu'à ce qu'on élargisse notre vision et qu'on décide de laisser tomber l'ordre professionnel. En arrêtant de payer les frais, l'on accepte de demeurer ingénieur junior, avec des compétences qui n'ont rien à envier à ceux des Ingénieurs québécois, bien au contraire.», nous dira un participant.

- L'absence d'organismes communautaires partenaires du MICC: le financement offert par le MICC à de tels organismes permet d'offrir des services aux personnes immigrantes. L'accompagnement, les informations, les formations et les services offerts par ces organismes sur la société et le marché du travail québécois constituent une véritable mine d'or pour les familles nouvelles arrivantes. Malheureusement, pour les immigrants qui choisissent de s'installer dans Lanaudière, ces organismes sont principalement à Montréal et dans les MRC du sud de la région (Des moulins et l'Assomption). Cette situation constitue une véritable lacune pour notre MRC comme pour tout le nord de Lanaudière. Craignant de ne pas être pris en charge et accompagnée adéquatement, la majorité des nouveaux arrivants s'installe donc dans la métropole. À titre d'exemple, les sessions « objectif intégration » qui sont un excellent moyen pour les immigrants de prendre leurs repères dans la société québécoise, ne sont pas offertes dans toute la région de Lanaudière.
- Le Choc culturel: ce déphasage culturel causé par les différences, souvent majeures, que l'immigrant perçoit entre sa culture d'origine et celle du Québec, se traduit par de la nostalgie et un flot de sentiments négatifs qui constituent un frein à son intégration. Cet état favorisera la sensation de manque imputable au fait qu'il ne trouve pas ses repères dans son nouveau quotidien. L'alimentation du pays d'origine difficile à trouver ou trop couteuse, la manière de penser différente et les nombreuses démarches administratives sont autant de facteurs à l'origine de cette perte de repères. Expatrié dans un pays inconnu où les normes, les valeurs, les comportements, les us et coutumes sont à découvrir et à décoder, la désillusion et la frustration ne tarderont pas à faire surface, alimentées par les obstacles.

En s'installant dans l'environnement multiculturel qu'offre la métropole, l'immigrant vise à amoindrir ce choc. Bien que ce soit effectivement un bon moyen pour y parvenir, c'est aussi, et surtout, un risque énorme de rater son intégration sociale. En effet, s'il est vrai que le réseau multiculturel permet au nouvel arrivant de développer un sentiment d'appartenance à sa nouvelle société, « la ghettoïsation culturelle » (en raison du trop grand nombre

d'immigrants installés dans la métropole) l'enclave dans les balises de sa culture d'origine et empêche une ouverture d'esprit, prérequis à l'adaptation.

- L'âge des enfants peut constituer soit un obstacle, soit un atout à l'intégration des familles. En effet, en ayant des enfants d'âge scolaire, les parents peuvent vaquer à toutes leurs démarches, une fois les enfants à l'école. Mais pour les familles avec des enfants âgés de moins de cinq ans, la disponibilité des parents est tributaire de la « précieuse » place en milieu de garde subventionné. Nous tenons pour exemple le cas d'une participante dont l'état monoparental et l'âge de l'enfant (18 mois), sont de véritables « boulets à sa cheville » sur le chemin de l'intégration.
- Le manque de transport en commun: c'est un très grand obstacle car il est impossible de résider dans la MRC et d'y travailler sans posséder une voiture. Les horaires des autobus reliant les villes de la MRC ne permettent pas d'occuper un emploi hebdomadaire entre 9h et 16h et encore moins de nuit. L'achat d'une auto devient donc une nécessité.

## 4

### LA PERCEPTION DES SERVICES OFFERTS

Pourquoi la MRC?

Les attraits des municipalités

Les faiblesses des municipalités

La connaissance des services offerts par les groupes communautaires et les institutions

Adéquation entre les services offerts et les besoins des immigrants

### **PARTIE 4: LA PERCEPTION DES SERVICES OFFERTS**

Nous traiterons ici de la perception que les participants ont des services offerts dans leur municipalité de résidence.

À l'unanimité, les participants aiment les services qu'ils connaissent et qu'ils utilisent dans leur municipalité, les trois pôles confondus.

Il est ressorti des discussions que les loisirs d'été sont de loin les mieux connus et les plus utilisés par les participants, question d'identité culturelle essentiellement. En effet, provenant tous de pays où l'hiver est moins rude, si toutefois il existe, ils n'ont presque aucun loisir en hiver. Non seulement la température n'est pas à leur avantage, mais en plus ils ne savent pas comment pratiquer la majorité des loisirs d'hiver tels que le patin ou le ski.

### Pourquoi la MRC?

Plusieurs raisons expliquent le choix des participants pour leur municipalité de résidence. Il existe un lien étroit entre les enjeux de l'immigration et le choix de la ville de résidence. Comme stipulé plus haut, pour les travailleurs qualifiés, il est plus adéquat de s'installer de prime abord dans un centre urbain (proche des services et où le transport en commun est aisément accessible), et ce, pendant un laps de temps plus ou moins long, correspondant en général aux phases 1 et 2 du processus d'adaptation.

Rendu à la fin de la phase 2, les défis majeurs étant relevés (recherche d'emploi et de logement entre autres), l'immigrant est plus à même de prendre en considération des critères plus ou moins subjectifs tels que la tranquillité, des espaces plus résidentiels et plus grands, ou encore un milieu plus propice à l'éducation des enfants. Dès lors, l'accès à la propriété devient un besoin d'actualité. La MRC de D'Autray apparaît alors comme un choix adéquat offrant à la fois le charme d'un environnement de banlieue et une distance tolérable du centre urbain. Ceci explique le fait que 67% des participants présentement en emploi résident dans la MRC, mais travaillent (ou l'ont déjà fait) dans une ville plus urbaine.

En ce qui concerne les participants issus du regroupement familial, le choix s'est quasiment imposé à eux, car ils s'installent dans la municipalité où réside leur « conjoint-parrain ». C'est le cas des femmes parrainées par leur conjoint qui lui-même résidait déjà en région.

De nombreux facteurs sous-tendent le choix de s'établir en région, dont ceux évoqués par les participants :

• Le coût des maisons est largement en deçà des propriétés à Montréal;

- Pour l'immigrant, le choix de la région se fait aussi en fonction de sa situation familiale. Un immigrant célibataire sans enfant ne s'installera pas en région rurale à condition d'y occuper un emploi intéressant, correspondant à son profil professionnel;
- Bien qu'il soit très pratique de s'installer à Montréal pour faciliter l'intégration, la recherche de la tranquillité et l'épanouissement de la famille sont des facteurs qui s'imposent dans le choix de la MRC comme terre d'accueil, quand vient le temps d'acquérir une propriété avec plus ou moins de ressources financières, grâce à ses attraits naturels et à ses charmes;
- Même si le fait de vivre près de personnes issues de mêmes communautés culturelles constitue un atout pour apprendre à connaître sa nouvelle société, cela peut aussi être la cause à la base d'un échec d'intégration;

« Montréal est saturé; il y a beaucoup d'immigrants, ce qui contribue à la ghettoïsation de certains quartiers, comme Montréal-Nord par exemple » affirmait une participante.

### Les attraits des municipalités

Il est ressorti des échanges lors des groupes de discussions les attraits principaux suivants :

- Le sentiment de vivre en communauté: « On se connaît tous, nos enfants fréquentent la même école ou on se rencontre au parc souvent... ». De plus, la population est accueillante, chaleureuse et curieuse d'en apprendre davantage sur les différences culturelles. « Cette chaleur humaine me rappelle un peu mon pays »;
- La proximité des services offerts dans la municipalité : l'épicerie, la pharmacie et l'école par exemple, sont situés à proximité les uns des autres et proche des résidences:
- La proximité des centres urbains (Montréal, Trois-Rivières) ou semi-urbains (Repentigny, Terrebonne, Joliette);
- La tranquillité de la campagne : « je suis parfaitement à l'aise de laisser mes enfants jouer dans la cour, ou même au coin de la rue. » Affirmait une maman.

### Les faiblesses des municipalités

Il existe évidemment un revers de la médaille, en l'occurrence :

- Les carences du transport en commun : cette faiblesse est de loin l'obstacle à l'intégration le plus important commun aux participants;
- Le manque d'informations des employeurs et leurs réticences face à la différence culturelle et à l'immigration;
- « Les jeunes de St-Gabriel errent trop souvent dans les rues, ils sont mal encadrés et désœuvrés, ce qui les conduit à poser des actes de délinquance.» critiquait une participante résidant à St-Gabriel;
- Le manque de places dans les CPE et les longs délais d'attente;
- Le manque d'information de la population d'accueil sur les notions d'immigration et de différences culturelles: réfugié, demandeur d'asile, travailleur qualifié, parrainé, Certificat de Sélection Québec (CSQ), résident permanent... Ce sont là des notions absolument inconnues de la communauté qui accueille ces expatriés. Pourtant, c'est une évidence, pour bâtir une relation harmonieuse et mieux vivre ensemble, il faut bien se connaître mutuellement;

« Un jour, au Jean-Coutu de Lavaltrie, la caissière étant convaincue que je ne comprendrais pas le français, s'est mise à me parler avec des syllabes détachées et de grands gestes afin de s'assurer de se faire comprendre.» affirmait une participante issue des minorités visibles.

Et une autre de renchérir « moi je me suis fait poser la question à savoir s'il y avait des maisons et des routes en Afrique, comme ici, et mon éloquence en français surprend toujours les gens, parce que je suis africaine ».

# La connaissance des services offerts par les groupes communautaires et les institutions

La présence d'organismes communautaires n'est pas chose connue en dehors du Québec. Bien que l'information sur le réseau communautaire soit accessible sur Internet, la majorité des immigrants arrivent au Québec, dans une totale ignorance des services qu'ils pourraient recevoir au sein de ces organismes. L'on note que les participants ayant vécu à Montréal avant de s'installer dans la MRC de D'Autray ont une meilleure connaissance des organismes communautaires, particulièrement ceux qui offrent une aide à l'intégration et auxquels ils ont eu recours à leur arrivée.

Le parcours d'intégration des participantes parrainées est fortement tributaire du degré de connaissance de leur conjoint sur le réseau communautaire. En effet l'immigrante passera à côté de certaines solutions à ses problèmes d'intégration, si son conjoint,

principal canal qui l'accompagne dans l'apprentissage de la société d'accueil, n'a aucune maîtrise des services disponibles et des étapes essentielles à suivre pour favoriser son intégration. Ce fut le cas d'une participante, mère d'un enfant de 3 ans, qui n'a pas pu suivre ses cours de francisation à son arrivée, par manque de places en garderie, pourtant une maison de la famille aurait été l'alternative idoine.

Le CLSC représente la principale porte d'accès au réseau communautaire pour les immigrants de la MRC. C'est suite à une référence faite par le médecin de famille, ou encore à un accompagnement offert par le CLSC, que certains participants ont eu recours aux services d'Action Famille Lavaltrie.

« Nouvellement accouchée, je n'aurais pas assisté à cette activité si l'intervenante du CLSC ne m'y avait emmenée avec sa voiture. Parce que non seulement, sans voiture, mes déplacements étaient limités, mais en plus je n'étais pas sûre qu'y aller m'apporterait quoi que ce soit.», nous dira une mère.

Pour ce qui est des institutions SADC, MRC et CLD de D'Autray, leurs missions paraissaient confuses et ambiguës pour les participants. Les sigles ont été jugés complexes et difficiles à retenir.

N'ayant jamais eu besoin de recourir aux services offerts par ces institutions, la grande majorité des participants n'avait pas la moindre connaissance de leur existence. Il leur était donc impossible d'apprécier les services offerts. Parmi les vingt-et-un participants, seuls trois connaissaient ces institutions, dont deux employés au sein du réseau communautaire de la MRC et un qui a eu besoin d'un accompagnement pour démarrer une entreprise. En fait, il est plus probable pour un immigrant issu de la catégorie des gens d'affaires (investisseurs et entrepreneurs) d'avoir recours à ces institutions que pour un travailleur qualifié et encore moins pour un parrainé.

Les groupes de discussions ont donc été une opportunité de faire connaître les organismes du milieu et ces institutions et même de les référer aux participants qui pourraient en avoir besoin. Ce fut d'ailleurs le cas du conjoint d'une participante (issue du regroupement familial) qui ignorait l'existence de ces institutions bien qu'il soit d'origine québécoise. Pourtant, elles lui seraient actuellement d'un grand apport dans le démarrage de son entreprise d'apiculture. Il a donc pu avoir cette référence par l'intermédiaire de sa conjointe.

# Adéquation entre les services offerts et les besoins des immigrants

Eu égard à toutes les raisons énumérées dans les sections précédentes, en partant des profils et enjeux jusqu'aux obstacles à leur intégration, les participants, à l'unanimité, ne perçoivent pas d'adéquation entre les services offerts dans leurs municipalités et leurs besoins spécifiques d'immigrants. Ils ne se sentaient absolument pas pris en charge en

tant qu'immigrants. Les ressources du milieu ne sont pas adaptées à la diversité culturelle, ce qui se traduit, dans le réseau communautaire par un nombre croissant de demandes particulières, sortant de la mission de base des organismes. Notons que ces demandes particulières survenant à la seule condition de références idoines, faites par les CSSS par exemple.

Pour commencer, les habitants de la MRC, les institutions et municipalités ont peu ou pas du tout de connaissance de l'identité culturelle des communautés qui les côtoient. Par exemple, la culture africaine, avec son respect de l'autorité parentale; les musulmans et le ramadan, ou encore l'importance de l'honneur en Asie, sont des notions culturelles très peu familières dans la MRC. Ensuite, le manque de services d'accueil, d'accompagnement ou simplement d'informations pour les personnes immigrantes. Et enfin, la programmation et la planification des services et des loisirs municipaux ne tiennent pas compte de « l'ignorance » des immigrants face à la société d'accueil. Tous ces aspects sont autant de raisons qui expliquent ce sentiment d'inadéquation perçu par les participants.

Un simple accueil offert par chaque municipalité aux nouveaux arrivants, contribuerait à réduire quelque peu cette perception.

« La municipalité ne connaît ni mon pays d'origine ni mes difficultés d'immigrants, comment pourrait-elle adapter des services à mes besoins? » Interrogent certains participants.

# 5 ÉTABLIR LE CONTACT ET TISSER DES LIENS

Réseau social et liens familiaux dans la MRC Relations avec les communautés culturelles de la MRC

# PARTIE 5 : ÉTABLIR LE CONTACT ET TISSER DES LIENS

Dans cette section, il s'agira essentiellement des relations des participants avec leur environnement social.

# Réseau social et liens familiaux dans la MRC

Faire le choix d'immigrer et repartir à zéro dans un pays autre que le sien revient souvent à rompre avec ses habitudes de vie. Partir, c'est laisser derrière soi sa famille, son réseau d'amis et tout ce que l'on a toujours connu. Dès lors, se bâtir un nouveau réseau social devient primordial. C'est d'ailleurs gage d'une intégration mieux réussie. Pourtant, les différences culturelles constituent une barrière importante et pour les immigrants et pour la population d'accueil, imputable au manque d'informations les uns sur les autres.

Les participants issus du regroupement familial ou ayant un membre de leur famille originaire du Québec bâtissent leur réseau autour de ce lien familial déjà enraciné. La majorité des participants n'ont pas d'amis dans la MRC.

Dans le pôle de Lavaltrie, le réseau offert par *Une Communauté Tissée Serré* de l'organisme Action Famille Lavaltrie profite à tous les participants et représente leur unique réseau d'amis dans la MRC. Le fait d'avoir des liens avec des personnes issues de la même communauté contribue à atténuer quelque peu le choc culturel inévitable que vit le nouvel arrivant. De même, tisser des liens avec des personnes issues de la communauté d'accueil contribue grandement au processus d'adaptation. L'enjeu est d'autant plus important quand il s'agit d'immigrants dont le français n'est pas la langue maternelle.

Nous avons pu constater que la dynamique et l'ambiance des groupes de discussions différaient d'un pôle à l'autre. Dans le pôle Lavaltrie-Lanoraie, les quatorze participants ont été recrutés avec une rapidité et une facilité qui s'expliquent par le fait que depuis 2010, Action Famille Lavaltrie offre un espace d'interaction et d'échanges aux familles immigrantes de son territoire. Ces familles ont déjà un réseau d'amis assez riche et varié. À Lavaltrie, la question de l'isolement des familles immigrantes est réglée. Ce qui est loin d'être le cas pour les familles résidant dans les pôles de Berthier et St-Gabriel qui malheureusement vivent l'isolement.

Bien qu'ayant en commun plusieurs besoins qu'aurait pu satisfaire Cible Famille Brandon, trois des cinq participantes n'avaient pas connaissance de l'existence de cet organisme communautaire famille sur leur territoire. Les services et les activités communautaires de Cible Famille Brandon auraient pu être une solution à ce problème, mais encore fallait-il qu'elles connaissent le réseau communautaire de leur milieu d'accueil.

Le groupe de discussion du pôle Brandon a donc été une opportunité offerte aux participantes de s'informer sur les ressources de leur milieu, mais aussi de rencontrer d'autres mamans qui vivent les mêmes réalités « d'immigrantes parrainées par un conjoint québécois». À l'issue de cette rencontre, les participants ont même souhaité que nous les accompagnions dans l'instauration d'activités d'échanges interculturels telles que celles organisées dans le cadre d'**Une communauté Tissé Serré**.

Concernant le pôle Berthier, bien que le recrutement ait été un peu plus difficile, par manque de collaboration sur le terrain, les deux participants rencontrés ont également démontré un intérêt à *Une communauté Tissé Serré*. Étant à la retraite, l'enjeu de l'intégration sociale est moins important pour eux. En outre, le couple s'implique bénévolement au CABA, ce qui lui offre un réseau d'amis qu'il apprécie énormément. Mais l'aspect multiculturel qu'offre *Une communauté Tissé Serré* demeure toit de même attrayant pour eux.

Le tableau ci-dessous représente le réseau familial et social des participants à leur arrivée au Canada. L'on comprendra, par ricochet, leur besoin de tisser des liens dans la MRC. Pour se faire, nous suggérerons quelques actions à travers la section suivante.

La mention N/A, évoque ici le fait que ces deux participants n'avaient pas de personnes-ressources au moment de leur arrivée. Fortement sujet à évolution au fil du temps, le réseau social est un élément déterminant dans le parcours migratoire et l'intégration des immigrants. À l'instar de la majorité des immigrants qui s'installent au Québec, tous les participants ont résidé d'abord dans la ville où résidaient leurs personnes-ressources. Ensuite, après avoir résolu les problèmes d'adaptation de base, ils feront le choix de la ville qui correspond le mieux à leurs aspirations dans la nouvelle vie qu'ils se construisent au Québec. Ce qui explique pourquoi dans le tableau cidessous, la ville de résidence actuelle du participant n'est pas toujours celle de la personne-ressource. Sauf le cas des participants qui ont décidé de demeurer sur place.

Pays de naissance	Ville de résidence	Personne ressource (Et ville de résidence)	Pays d'origine (Personne-ressource)	
Algérie	Lavaltrie	Frère et belle famille (Montréal)	Algérie	
Argentine	Berthierville	Fille (Montréal)	Argentine	
Argentine	Berthierville	Fille (Montréal)	Argentine	
Bolivie	Ville St- Gabrielle	Conjoint (St-Gabriel)	Canada (Québec)	
Cameroun	Lavaltrie	Conjoint (Montréal)	Canada (Québec)	
Côte-d'Ivoire	Lavaltrie	N/A	N/A	
Côte-d'Ivoire	Lavaltrie	Amie (Lavaltrie)	Côte-d'Ivoire	
Côte-d'Ivoire	Lavaltrie	Amie (Lavaltrie)	Côte-d'Ivoire	
Côte-d'Ivoire	Lavaltrie	Amie (Lavaltrie)	Côte-d'Ivoire	
Cuba	Lavaltrie	Frère (Laval)	Cuba	
Cuba	Lavaltrie	Ex-conjoint (St-Élisabeth)	Canada (Québec)	
France	Lavaltrie	Frère (Terrebonne)	France	
France	Lavaltrie	Beau-frère (Terrebonne)	France	
Maroc	Lavaltrie	Conjoint (Lavaltrie)	Canada (Québec)	
Mexique	Lavaltrie	Conjoint (Lavaltrie)	Canada (Québec)	
Mexique	Mandeville	Conjoint (Mandeville)	Canada (Québec)	
Mexique	St-Didace	Conjoint (Montréal)	Canada (Québec)	
Pérou	Lavaltrie	Frère (Montréal)	Pérou	
Pérou	Lavaltrie	Parents (Montréal)	Pérou	
Philippines	Ville St- Gabrielle	Conjoint (St-Gabriel)	Canada (Québec)	
Roumanie	St-Damien	N/A	N/A	

Tableau 8: Réseau familial et social des participants

# Relations avec les communautés culturelles de la MRC

Lors de son parcours, l'immigrant va perdre tous les signes et symboles familiers des rapports sociaux qu'il a toujours connus. Le fait de côtoyer des cultures semblables ou identiques à la sienne est un bon moyen de transition vers une meilleure intégration à la culture d'accueil. De surcroît, tisser des liens avec sa communauté d'accueil est un moyen rapide et pragmatique d'apprendre à en connaître l'identité culturelle afin de

savoir décoder son langage et mieux communiquer. « Comment communiquer si on ne se comprend pas ? » nous dira-t-on.

À la question de savoir si les participants souhaitent rester en contact ou être informés des événements interculturels organisés par Action Famille Lavaltrie dans le cadre **d'Une Communauté Tissée Serré**, tous les participants ont répondu par l'affirmative.

Tel que suggéré tout au long de ce rapport, il existe un lien très étroit entre, d'une part, le cheminement de l'immigrant, son parcours et son degré d'adaptation et d'intégration, et, d'autre part, l'environnement social où il évolue et avec lequel il interagit tant bien que mal. Tous les participants, toutes catégories confondues, ont en commun le fait d'avoir connu l'isolement à une certaine étape dans leur processus d'adaptation. Cet isolement peut être dû au fait que malgré tous les amis autour d'eux et la présence de la nouvelle famille, l'immigrant ressentira, à un moment donné, le mal du pays et la nostalgie de la famille qu'il a quittée.

« Ce que j'ai trouvé le plus difficile à vivre dans mon parcours, c'est la séparation d'avec ma famille, surtout ma mère, mes frères et sœurs restés en France. Quand j'ai annoncé à ma mère que je m'établissais définitivement avec mon conjoint ici à l'échéance de mon PVT, ses larmes m'ont fendu le cœur et j'ai trouvé l'immigration plus pénible à vivre que ce que je croyais. Pourtant mon beau-frère résidait déjà ici, avec sa famille. Nous n'étions donc pas tout seuls », nous confie une participante.

Qui plus est, pour un nouvel arrivant qui ne possède aucun réseau à son arrivée et qui s'installe loin de la métropole, l'isolement prend une plus forte intensité. En plus du mal du pays qui se traduit par la perte de ses repères culturels (nourriture typique par exemple) et de la nostalgie de la famille restée au pays, il n'a pas de personne-ressource sur place avec qui partager son choc culturel.

Dès lors, le fait d'avoir un réseau multiculturel contribuera fortement à développer en lui un sentiment d'appartenance à sa nouvelle société. Pouvoir partager ce qu'il vit et ressent avec d'autres expatriés peut être une panacée. Avoir l'opportunité de parler de son pays, de ses us et coutumes, lui donne le sentiment agréable d'y être encore. En plus, le fait d'échanger sur ses « bons coups », ses apprentissages et ses mauvaises expériences d'immigrants l'aide à mieux les vivre. En somme, nous parlons ici de relations avec d'autres communautés culturelles, mais aussi, et surtout, d'échanges avec la communauté d'accueil.

# 6

# NOS RECOMMANDATIONS

Mettre sur pied un comité de travail sur l'immigration dans la MRC Impliquer les Municipalités
Sensibiliser et informer les employeurs
Former et sensibiliser la population d'accueil
Offrir un réseau de soutien aux nouveaux arrivants

# **PARTIE 6: NOS RECOMMANDATIONS**

Sur la base de notre expérience et des informations collectées et interprétées dans ce rapport, nous souhaitons suggérer quelques actions qui ont pour dessein ultime de faire de l'immigration une ressource exploitable et profitable pour la MRC de D'Autray.

Avant tout, nous suggérons un financement récurrent d'actions comme celles initiées par Action Famille Lavaltrie. L'organisme a réussi à accomplir de grands avancements en termes de rapprochement interculturel, avec très peu de ressources financières. Le financement par projet, via des subventions sporadiques, est une véritable lacune qui empêche la pérennité des actions porteuses de succès pour la communauté. De notre expérience sur le terrain, nous pouvons conclure sans risque de nous tromper, que ce genre de financement ne tient absolument pas compte des intérêts et des besoins réels de la communauté, encore moins des vrais enjeux sociaux, particulièrement en immigration.

En outre, chaque municipalité pourrait « adapter » ses loisirs aux communautés culturelles. Il est vrai que certaines contraintes sont à prendre en considération dans les municipalités dévitalisées, quant à la programmation de leurs loisirs, mais les participants du pôle Brandon ont émis le besoin d'avoir accès à des coûts plus abordables pour des activités telles que la danse, le soccer, le tennis ou la natation.

Par ailleurs, nous suggérons les cinq actions suivantes qui impliqueront, dans leur réalisation, une concertation du milieu.

# Mettre sur pied un comité de travail sur l'immigration dans la MRC

« L'union fait la force » dit-on. C'est connu, la mobilisation du milieu est une stratégie qui permet d'unir des forces et des atouts très variés autour d'enjeux prometteurs. Il s'agirait de susciter une concertation locale qui impliquerait des membres d'organismes et institutions tels que :

- Le Centre Local d'Emploi
- La Société d'Aide au Développement des Collectivités
- Le Centre Local de Développement
- La MRC
- Le Comité Local de Développement Social
- Le Carrefour Jeunesse Emploi (agents à l'emploi ou agents de migration)
- Le CLSC (organisateur communautaire ou intervenant)
- Perspectives Nouvelles
- Les Centres de la Petite Enfance

- Les organismes communautaires famille
- Les organismes d'alphabétisation
- Des élus municipaux

Dans leur parcours, les immigrants ont recours à un moment donné, aux services offerts par ces institutions. À terme, le travail accompli par ce comité aura le double avantage de permettre une prise en charge mieux adaptée aux réalités des immigrants et une meilleure insertion socioprofessionnelle de ces derniers.

De plus, un tel comité permettra à tous les acteurs appelés à œuvrer auprès des immigrants d'avoir une collaboration plus efficiente et d'éliminer la lourde bureaucratie, accélérant ainsi un service direct, rapide et efficace auprès des concernés.

# Impliquer les Municipalités

Une politique dénommée « *Municipalité amie des communautés culturelles* », serait l'idéale.

La municipalité (ou ville) est une instance qui tient une place primordiale dans l'accueil des nouveaux résidents sur son territoire. Le contact établi avec elle contribue fortement à créer un sentiment d'appartenance chez le nouvel arrivant. Il va sans dire que si l'accueil fait défaut, l'intégration s'en trouve énormément biaisée.

En vue de favoriser l'implication de la municipalité, la sensibilisation des décideurs aux réalités de l'immigration s'impose donc comme la première étape. En effet, en sensibilisant les élus municipaux, la municipalité sera plus apte et plus outillée à offrir aux jeunes et aux familles immigrantes, un accueil et une référence adéquats. À long terme, des services plus adaptés pourraient ainsi être mis en place, un peu à l'image de ce qui se fait actuellement à Lavaltrie, via « *Une Communauté Tissée Serré* ».

D'ailleurs, Action Famille Lavaltrie, pour avoir acquis l'expérience, pourrait offrir un support aux municipalités de la MRC dans la prise en charge de leurs familles immigrantes. Cette prise en charge pourrait se traduire par des actions peu coûteuses et facilement réalisables telles que :

- Concevoir, (ou adapter), une pochette d'accueil contenant les ressources du milieu, à offrir aux nouveaux arrivants afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques.
- ♣ Organiser une réception d'accueil dénommée « AKWABA »; ce qui signifie « bienvenue chez vous » (en Côte-d'Ivoire). Sur une base annuelle, cette réception serait l'opportunité de souhaiter la bienvenue aux jeunes et aux familles immigrantes installés au cours de ladite année.

# Sensibiliser et informer les employeurs

Parce que sans information, aucune décision judicieuse ne peut être prise, il est crucial de porter à la connaissance des employeurs de la MRC les équivalences entre les systèmes éducatifs étrangers et celui du Québec, de même que les tenants et aboutissants de l'immigration au Québec. Par le biais d'événements de réseautage, de conférences et de cafés-rencontres sur le parcours migratoire et les qualifications des immigrants, essentiellement ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés, nous suggérons d'aller vers les employeurs de la région, pour porter ces informations à leur connaissance.

D'ailleurs, une première conférence auprès des membres de la Chambre de Commerce de Berthierville/D'Autray, en janvier 2014, a permis aux employeurs présents d'en apprendre davantage sur le sujet; de poser des questions pertinentes et d'exprimer leurs réticences à l'embauche des travailleurs immigrants. Le tout a été rendu possible grâce à la collaboration du Carrefour Jeunesse Emploi D'Autray-Joliette.

# Former et sensibiliser la population d'accueil

L'objectif ultime étant de faciliter l'intégration des familles immigrantes et de favoriser une cohabitation harmonieuse avec les populations d'accueil, nous proposons un éventail d'opportunités d'échanges ludiques et éducatifs à la grandeur de la MRC. Entre autres, des activités et événements déjà organisés à Lavaltrie comme :

- Mosaïque (événement de célébration des différences culturelles);
- Des cafés-rencontres « Et si on parlait différences culturelles »;
- Des soupers de découvertes de repas typiques « Saveurs du monde »;
- Des journées culturelles:
- Des kiosques d'informations lors de grands événements tenus dans la région.

L'engouement et l'intérêt affichés par la population lavaltroise, face à toutes les activités multiculturelles mises en place, démontre bien que cela répond à un besoin du milieu tout en générant des retombées visibles. Car s'il est vrai que « ce qu'on ne connaît pas nous fait peur », de telles actions contribuent à lutter contre les préjugés liés à l'immigration.

# Offrir un réseau de soutien aux nouveaux arrivants

Parce qu'il faut mieux se connaître pour bien vivre ensemble et faire des différences culturelles une richesse, nous pensons que favoriser l'intégration sociale des jeunes et des familles immigrantes et créer un maillage entre eux et leur communauté d'accueil,

par le biais d'une série d'activités à saveurs culturelles, enrichissantes et formatrices, serait une pratique absolument gagnante.

Que ce soit par le biais d'un service offert par les maisons de la famille de la MRC, par les municipalités elles-mêmes, ou par le biais d'un «organisme porteur» pour l'ensemble de la MRC, il est essentiel que les personnes et les familles immigrantes soient accompagnées et adéquatement prises en charge, ou, tout au moins accueillies et informées à leur arrivée en région. Soulignons que la présence d'une structure d'accueil et d'aide à l'intégration attire vers les régions les immigrants déjà installés dans la Métropole. Cela pourrait donc s'avérer être une solution intéressante à la dévitalisation de certaines municipalités et au besoin en main-d'œuvre qualifiée des employeurs de la MRC de D'Autray.

# **CONCLUSION**

Dans le but de dresser un portrait le plus clair possible de l'immigration dans la MRC de D'Autray, nous avons sillonné la région, pôle par pôle, afin de rencontrer les immigrants dans leur milieu pour recueillir leurs parcours, avec tout ce qu'ils comportent. La redondance et la cohérence dans les réponses collectées signifient que, malgré le nombre de participants moins élevé que celui escompté, nous avons recensé une qualité de données qui reflètent bien la réalité vécue par cette tranche de la population.

Loin d'être homogène, la population immigrante de la MRC de D'Autray est jeune, diversifiée et qualifiée. Par nos pratiques et notre expérience en tant que pionniers en matière d'immigration dans la MRC, nous avons fait le constat qu'offrir un réseau social aux personnes et familles immigrantes est gage d'une intégration socioprofessionnelle réussie. En effet, la difficulté principale étant généralement de trouver un emploi et d'acquérir une première expérience de travail en sol québécois, le réseautage permet le partage de ces expériences professionnelles qui ouvre la porte à des emplois souvent non affichés.

Par les analyses, les informations et les références contenues dans ce rapport, nous disposions de suffisamment de matière à réflexion pour élaborer des pistes d'actions éventuelles en vue de mieux porter assistance aux immigrants dans leur intégration dans la MRC. Ces actions pourraient faire de l'immigration un levier de développement économique intéressant pour la MRC de D'Autray.

Bien que l'expatriation rime avec se départir de tout afin de repartir à zéro, l'immigrant emporte à coup sûr, dans sa valise, son identité culturelle. Dès lors, s'il est vrai que l'identité culturelle est une valeur, notre MRC est potentiellement riche, d'une richesse très variée. Mais comment utiliser ce potentiel à bon escient en vue d'en faire bénéficier tous les enjeux de développement actuels?

Nos recommandations pourraient être une piste exploitable pour répondre à cette question.

# LEXIQUE

# **LEXIQUE**<sup>11</sup>

**CIC :** Citoyenneté et Immigration Canada. Ministère fédéral compétent en matière d'immigration au Canada.

Demandeurs d'asile: Les demandeurs d'asile sont des résidents temporaires qui font partie du groupe visé par des considérations humanitaires; ils sollicitent une protection dès leur arrivée au Canada, ou après. Le demandeur d'asile bénéficie de la protection du Canada lorsqu'il est reconnu comme un réfugié au sens de la Convention (Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, signée à Genève en 1951, et son protocole de 1967) ou lorsqu'il est établi que sa vie est menacée, ou qu'il risque de subir des peines ou des traitements cruels et inusités, ou encore d'être soumis à la torture au sens de la Convention contre la torture. Le demandeur d'asile dont la demande est acceptée peut présenter une demande de résidence permanente au Canada. Le demandeur peut inclure les membres de sa famille qui se trouvent au Canada et à l'étranger.

Immigrant : personne qui s'est établie de façon permanente dans un autre pays.

**Immigrants économiques**: Résidents permanents sélectionnés en raison de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne. La catégorie des immigrants économiques comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les candidats des provinces ou des territoires, les aides familiaux résidants et la catégorie de l'expérience canadienne.

**MICC**: Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles. Autorité provinciale, compétente en matière d'immigration. Le Québec est la seule province qui intervient directement dans la gestion de son immigration en amont et en aval. Cette intervention permet de contrôler et déterminer le volume et la composition de l'immigration; tenir compte des besoins (démographiques et économiques) et des valeurs de la société québécoise et de sélectionner les candidats admis sur son territoire. Cette admission est sanctionnée par un Certificat de Sélection Québec **(CSQ)**.

**PVT**: Programme Vacances Travail. Programme d'échange pour les jeunes qui permet aux Canadiens de 18 à 35 ans de vivre et de travailler dans d'autres pays, généralement pendant un maximum d'un an à la fois. En contrepartie, les jeunes des autres pays participant à l'échange peuvent venir vivre et travailler au Canada pendant un maximum d'un an.

**Parcours migratoire**: Le parcours migratoire réfère au trajet emprunté par un immigrant, les villes et les pays qu'il a traversés avant d'arriver au Québec, ou après.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Source : Citoyenneté et Immigration Canada. *Glossaire des termes et concepts* http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2008/glossaire.asp

**Réfugiés**: Les résidents permanents de la catégorie des réfugiés comprennent les réfugiés parrainés par le gouvernement, les réfugiés pris en charge par le secteur privé, les réfugiés reconnus comme tels au Canada et les personnes à la charge des réfugiés (c.-à-d. les personnes à la charge des réfugiés reconnus comme tels au Canada, y compris leurs époux, conjoints et partenaires vivant à l'étranger ou au Canada).

**Réfugiés reconnus comme tels au Canada**: Résidents permanents de la catégorie des réfugiés dont la demande d'asile a été acceptée et qui ont ensuite demandé et obtenu le statut de résident permanent au Canada.

Depuis l'entrée en vigueur de la LIPR, le terme « personnes protégées au Canada » est également utilisé pour désigner les réfugiés reconnus comme tels au Canada.

Regroupement familial: La catégorie du regroupement familial comprend les résidents permanents d'au moins 18 ans qui sont parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent vivant au Canada. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial comprennent les époux, conjoints de fait et partenaires conjugaux; les parents et grands-parents; et les autres (c.-à-d. les enfants à charge, les enfants de moins de 18 ans que le répondant a l'intention d'adopter au Canada, les frères, les sœurs, les neveux, les nièces et les petits-enfants qui sont orphelins et qui ont moins de 18 ans; ou tout autre parent, si le répondant n'a aucun des parents mentionnés

Résidents permanents : Personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent au Canada. Les résidents permanents doivent vivre au Canada au moins 730 jours (deux ans) au cours d'une période de cinq ans, sans quoi ils risquent de perdre leur statut. Ils jouissent de tous les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, tels que les droits à l'égalité, les garanties juridiques, la liberté de circulation et d'établissement ainsi que la liberté de religion, d'expression et d'association. Cependant, ils n'ont pas droit de vote.

Résidents temporaires : Étrangers qui se trouvent légalement au Canada de façon temporaire grâce à un document valide (c.-à-d. permis de travail, permis d'études, permis de séjour temporaire ou fiche du visiteur) ayant été délivré aux intéressés pour leur permettre d'entrer au Canada. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent l'asile dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Les résidents temporaires comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas d'ordre humanitaire et les autres résidents temporaires.

# ANNEXES

# **GRILLE D'ANIMATION**

# ÉTUDE SUR LE PORTRAIT DE L'IMMIGRATION DANS LA MRC DE D'AUTRAY

Réalisée dans le cadre du pacte rural 2007-2014

Les passages en italique identifient les points de repère de l'animatrice

	_
Durée de la rencontre : <b>2 heures</b> (maximum)	
S'assurer que les participants arrivent au moins vingt minutes à l'avance pour	
l'inscription et pour remplir le formulaire de renseignements personnels	
Date:	
Heure:	
Lieu:	
Nombre de personnes présentes :	
Genre : —— femmes et —— hommes	
Groupe d'âge : de ans à ans	
Municipalités de résidences :	
La confidentialité sera assurée tout au long de la recherche et dans le rapport.	
L'enregistrement audio servira à l'analyse ultérieure des informations recueillies lors de la	
rencontre et à la rédaction du rapport de recherche.	
S'assurer de l'approbation de tous pour l'enregistrement.	

### Introduction (5 minutes)

- Présentation de l'animatrice
- Présentation des objectifs visés par l'étude :
  - Recenser et identifier (profils professionnels) les jeunes et familles immigrantes établies dans la MRC
  - II. Connaître la perception que vous avez de votre intégration dans votre municipalité :
    - o Connaître vos objectifs de vie (ou d'immigration) et vos projets à court et à long terme
    - o Connaître vos atouts pour votre intégration
    - o Connaître les stratégies et moyens que vous adoptez pour y arriver
  - III. Identifier **les besoins, les défis et/ou obstacles** auxquels vous faites face dans votre intégration sociale et professionnelle dans la MRC
  - IV. Savoir dans quelle mesure **les services offerts** par les groupes communautaires, les gouvernements, votre municipalité, votre institution scolaire répondent à vos besoins
  - V. **Établir le contact et tisser** des liens entre des personnes issues de mêmes communautés culturelles.

# Règles à respecter lors de la discussion

- Utiliser les prénoms seulement
- Donner votre opinion et réagir à celle des autres
- Respecter le droit de parole de chacun

Il n'existe pas de mauvaise réponse

# Présentation des participants (10 minutes)

- Tour de table
  - Chacun se présente : prénom; pays d'origine; ville de résidence; date d'arrivée au Québec et dans sa municipalité.

# PARTIE 1 LE PROFIL PROFESSIONNEL ET SOCIAL (10 minutes)

- 1. Quelle est votre profession actuelle (domaine professionnel)?
- 2. Quel est votre niveau scolaire (et domaine d'études)?
- 3. Quelle est votre situation familiale (votre âge; ceux de vos enfants et de votre conjoint?)

# PARTIE 2 L'INTÉGRATION DANS LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL (30 minutes)

## 1. Que signifie pour vous l'intégration à la société d'accueil?

- a. Occuper un emploi dans son domaine
- b. Réussir en affaires
- c. Réussir à l'école
- d. Se faire des amis/avoir un réseau social
- e. L'achat d'une maison
- f. Être réuni avec les membres de la famille restés au pays
- g. Perdre sa culture et adopter uniquement la culture québécoise
- h. Conserver coûte que coûte sa culture d'origine

# 2. Quels étaient vos objectifs en immigrant (enjeux)?

- a. Se lancer en affaires
- b. De meilleures possibilités professionnelles
- c. Un meilleur avenir pour les enfants
- d. De meilleures conditions de vie pour la famille
- e. Compléter une formation
- f. La réunification familiale

# 3. Qu'est-ce qui facilite l'atteinte de vos objectifs (atouts)?

- a. L'accompagnement des groupes communautaires
- b. L'accompagnement des gouvernements
- c. Des pratiques faites par les entreprises qui ont facilité votre entrée en poste
- d. L'aide obtenue de la municipalité
- e. L'aide obtenue de l'institution scolaire
- f. L'aide obtenue du lieu de culte
- g. Le support de la famille
- h. Le support des amis/ du réseau social
- i. Le support d'une personne qui aura été déterminante dans le parcours d'intégration

# 4. Que faites-vous pour atteindre vos objectifs (stratégies et moyens)?

- a. Cours de français
- b. Emploi et/ou « jobine »
- c. Conciliation études/travail

- d. Activités de réseautage/bénévolat
- 5. Pensez-vous avoir réussi votre intégration?
  - a. Pas tout à fait
  - b. Pas du tout, je ne serai jamais vraiment intégré
  - c. Je me sens parfaitement intégré
- 6. Quelles solutions voyez-vous pour une intégration mieux réussie :
  - a. Pour vous
  - b. Pour vos enfants
- 7. Où voyez-vous votre avenir?
  - a. Rester dans la municipalité actuelle
  - b. Déménager dans une autre ville du Québec
  - c. Déménager dans une autre province
  - d. Déménager dans un autre pays
  - e. Retourner au pays
- 8. Qu'est-ce qui vous retiendrait dans votre municipalité actuelle?
- 9. Classez par ordre d'importance dans votre vie actuelle, les termes :
  - Enjeux
  - Obstacles
  - Atouts
  - Stratégies

# PARTIE 3 LES BESOINS, LES DÉFIS ET/OU OBSTACLES (15 minutes)

- 1. Quels sont les obstacles à votre intégration?
  - a. Problèmes liés à l'employabilité (l'ouverture des employeurs et employés à votre différence culturelle, discrimination, )
  - Problèmes liés au statut d'immigration : en attente de la résidence permanente, par exemple ou le statut de réfugié
  - c. La méconnaissance du français
  - d. L'isolement : pas de moyens de transport, pas de réseaux d'amis, familial, etc.
  - e. Problèmes financiers : du participant et/ou de sa famille
  - f. Fait de petits jobs/travaille dans un autre domaine en raison de problèmes financiers
  - g. Travaille au lieu d'étudier en raison de problèmes financiers
  - h. Problèmes de santé
  - i. Problèmes familiaux (liés aux valeurs par exemple)
  - j. Le fossé entre les valeurs véhiculées dans la société d'adoption et celles imposées ou privilégiées par les parents
  - k. Problèmes avec les autorités gouvernementales ou municipales (police ou les services de l'immigration)

# PARTIE 4 LA PERCEPTION DES SERVICES OFFERTS (20 minutes)

- 1. Qu'est-ce qui a motivé votre choix de la municipalité où vous êtes installé?
- 2. Qu'aimez-vous le plus de votre vie dans cette municipalité?
- 3. Qu'est-ce qui vous déplaît le plus?

# 4. Utilisez-vous les services offerts par les groupes communautaires et les institutions de votre milieu ?

- a. Si oui, auxquels de ces services avez-vous recours?
- b. Sinon, pourquoi?
- c. Groupes communautaires :

Identifier les groupes communautaires dans chaque municipalité

d. Les gouvernements :

### o Fédéral

- -CIC
- -CISR (Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada)
- -Service Canada

### Provincial

- -MICC
- -Carrefours jeunesse emploi
- -CSSS
- -Votre centre local d'emploi (Emploi Québec)
- -MRC; CLD et SADC (accompagnement pour l'entrepreneuriat)

## Municipal

- -Équipements sportifs et de loisirs adéquats? (Accès Loisirs Lanaudière)
- -Disponibilité et coûts des services (transport en commun)
- -Institution scolaire (accompagnement et intégration des enfants-coût du parascolaire)
- -Lieu de culte
- -Élus locaux (la CRÉ ou les services offerts par la MRC)

# 5. Êtes-vous satisfaits de ces services?

- o Si non, pourquoi?
- 6. Comment sont vos rapports avec (parvenez-vous à communiquer avec eux en cas de besoin)?
  - a. Les représentants et les membres des groupes communautaires
  - b. Les représentants des gouvernements
  - c. Les représentants de la municipalité
  - d. Les professeurs et les autres intervenants de votre institution scolaire
  - e. Les étudiants de votre institution scolaire
  - f. Votre employeur et vos collègues de travail (environnement de travail)
  - g. Les leaders de votre lieu de culte

# 7. Pour ceux qui n'ont aucun rapport avec les représentants de ces institutions

- o Pourquoi?
- a. Ne savent pas comment les joindre?
- b. N'ont pas pensé qu'ils pourraient les aider?
- c. Ces représentants interagissent seulement avec les parents, pas avec les jeunes

# 8. Qu'est-ce qui pourrait être fait dans votre société d'accueil afin de faciliter votre intégration

a. Des suggestions à faire aux employeurs pour l'intégration professionnelle des immigrants?

- b. Faire du jumelage culturel
- c. Un comité d'accueil et/ou d'informations pour nouveaux arrivants
- d. Événements de réseautage récurrents

# PARTIE 5 ÉTABLIR LE CONTACT ET TISSER DES LIENS (15 minutes)

- 1. Que pensez-vous de l'idée d'établir des liens avec des personnes issues de diverses communautés
- 2. Croyez-vous qu'il vous serait profitable de garder le contact avec les personnes présentes à ce focus-groupe?
  - o Si oui, pourquoi?
  - a. M'aider à apprendre le français
  - b. Me soutenir dans mes études
  - c. M'aider à trouver un emploi
  - d. Me faire des amis et un réseau
  - e. M'aider à mieux connaître la société d'accueil
  - f. Je profiterais de leurs expériences pour mieux connaître les ressources de mon milieu
    - Si non, pourquoi?
  - a. La question des valeurs : les autres cultures n'ont pas les mêmes valeurs que moi
  - b. Je pense que je ne serai pas compris
  - c. Par crainte du jugement des autres sur mes valeurs
  - d. Je réussirai à mieux m'intégrer
- 3. Que faites-vous pour vous faire des amis :
  - a. Inscription à des activités sportives ou de loisirs (lesquelles?)
  - b. Fréquentation des bars, discothèques
  - c. Navigation sur internet
  - d. Participation à des activités communautaires (qu'elles soient destinées à l'intégration des immigrants ou non)
- 4. D'autres commentaires ou suggestions pour terminer?
  - Prendre 5 minutes pour évaluer la rencontre.
  - Merci pour votre collaboration.

# GRILLE SYNTHÈSE DES FACTEURS ET CRITÈRES APPLICABLES À LA SÉLECTION DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

# RÈGLEMENT DU 1ER AOÛT 2013<sup>12</sup>

			POINTS MAX 107 / 123	
FORMATION				
Seuil éliminatoire : 2 points	Niveau de scolarité	Secondaire général	2	
au critère Niveau de Scolarité		Secondaire professionnel	6	
		Postsecondaire général 2 ans	4	
		Postsecondaire technique 1 an ou 2 ans	6	
		Secondaire professionnel 1 an ou + ou postsecondaire technique 1 an ou 2 ans ET domaine de formation à 12 points ou à 16 points	10	
		Postsecondaire technique 3 ans	8	
		Postsecondaire technique 3 ans <u>ET</u> domaine de formation à 12 points	10	
		ou à 16 points		
		Universitaire 1 <sup>er</sup> cycle 1 an	4	
		Universitaire 1 <sup>er</sup> cycle 2 ans	6	
		Universitaire 1 <sup>er</sup> cycle 3 ans ou +	10	
		Universitaire 2 <sup>ieme</sup> cycle 1 an ou + ou 3 <sup>ieme</sup> cycle	12	
	Domaine de formation	Points à la partie I (diplôme étranger) ou à la partie II (diplôme du Québec ou l'équivalent) de la Liste	0, 2, 6, 12 ou 16	
EXPÉRIENCE		(8 max.)		
	Durée de l'expérience professionnelle	Moins de 6 mois	0	
	du travailleur qualifié	6 mois à 11 mois	4	
		12 mois à 23 mois	4	
		24 mois à 35 mois	6	
		36 mois à 47 mois	6	
		48 mois ou +	8	
	ÂGE		(16 max.)	
		18 ans à 35 ans	16	
		36 ans	14	
		37 ans	12	
		38 ans	10	
		39 ans	8	
		40 ans	6	
		41 ans	4	
		42 ans	2	
		43 ans ou +	0	

\_

 $<sup>^{12} \</sup> Source: \underline{http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/FR/immigrer-installer/travailleurs-permanents/demande-immigration-general/conditions-requises/index.html}$ 

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES					
	Français	Compréhension orale	0, 5, 6 ou 7		
	(interaction orale et interaction écrite)	Production orale	0, 5, 6 ou 7		
		Compréhension écrite	0 ou 1		
		Production écrite	0 ou 1		
	Anglais	Compréhension orale	0, 1 ou 2		
	(interaction orale et interaction écrite)	Production orale	0, 1 ou 2		
		Compréhension écrite	0 ou 1		
		Production écrite	0 ou 1		
	SÉJOUR ET FAMILLE AU Q	UÉBEC	(8 max.)		
	Séjour au Québec	Travailleur étranger ou étudiant étranger 6 mois ou +	5		
		Travailleur étranger ou étudiant étranger 3 mois à moins de 6 mois	5		
		Participant à un PVT aux fins de travail 3 mois ou +	5		
		Autres séjours 3 mois ou +	2		
		Autres séjours (2 semaines à moins de 3 mois)	1		
	Famille au Québec	Conjoint, père, mère, frère, sœur, fils, fille, grand-père, grand-mère	3		
CARACTÉRISTIQUES	S DE L'ÉPOUX OU DU CONJOII	NT DE FAIT QUI ACCOMPAGNE	(16 max.)		
	Niveau de scolarité	Secondaire général	1		
		Secondaire professionnel	2		
		Postsecondaire général 2 ans	1		
		Postsecondaire technique 1 ou 2 ans	2		
		Postsecondaire technique 3 ans	3		
		Universitaire 1 <sup>er</sup> cycle 1 an	1		
		Universitaire 1 <sup>er</sup> cycle 2 ans	2		
		Universitaire 1 <sup>er</sup> cycle 3 ans ou +	3		
		Universitaire 2 <sup>ieme</sup> cycle 1 an ou + ou 3 <sup>ième</sup> cycle	3		
	Domaine de formation	Points à la partie I (diplôme étranger) ou à la partie II (diplôme du Québec ou l'équivalent) de la Liste	0,1, 2, 3 ou 4		
	Âge	Moins de 18 ans	0		
		18 ans à 35 ans	3		
		36 ans	2		
		37 ans	2		
		38 ans	2		
		39 ans	2		
		40 ans	1		
		41 ans	1		
		42 ans	1		
		43 ans ou +	0		
	Connaissances linguistiques	Compréhension orale	0, 2 ou 3		
	(interaction orale en français)	Production orale	0, 2 ou 3		
	- ,				

OFFRE D'EMPLOI VALIDÉE					
Offre d'emploi validée dans la RMM					
	Offre d'emploi validée à l'extérieu	ır de la RMM	10		
	SEUIL ÉLIMINATOIRE D'EMPL	OYABILITÉ	42 ou 50		
	ENFANTS				
	12 ans ou - Par enfant				
	13 ans à 21 ans Par enfant				
CAPACITÉ D'AUTONOM	CAPACITÉ D'AUTONOMIE FINANCIÈRE (ÉLIMINATOIRE) (SIGNATURE DE L'ENGAGEMENT)				
SEUIL DE PASSAGE À L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE Sans conjoint / avec conjoint					
ADAPTABILITÉ					
SEUIL DE PASSAGE EN SÉLECTION Sans conjoint / avec conjoint			55 / 63		

Tableau 9:Grille synthèse des facteurs et critères applicables à la sélection des travailleurs qualifiés

# **Comparatif des formations**

Système	e français	Années d'études	Système québécois		
	Primaire préparatoire CP	1 (6 ans)	<b>Primaire</b> 1 <sup>re</sup>		
	<b>Élémentaire</b> CE1	2	2 <sup>e</sup>		
	CE2	3	3 <sup>e</sup>		
	Moyen CM1	4	4 <sup>e</sup>		
	CM2	5	5 <sup>e</sup>		
	Collège Secondaire 6 <sup>e</sup>	6	6 <sup>e</sup>		
	5 <sup>e</sup>	7	École secondaire Secondaire I		
	4 <sup>e</sup>	8	II		
	3 <sup>e</sup> DNB	9	III		
CAP/BEP	<b>Lycée</b> Seconde	10	IV	DEP	
CAI/BEI	Première	11 (16 ans)	V DES	DEF	
BT / Bac. Pro.	Terminale Diplôme Baccalauréat	12	Enseignement Collégial	Enseignement Collégial	
DUT (université) / BTS	Universitaire	13	2 ans DEC pré-universitaire	3 ans	
(Instituts-Écoles)	1 <sup>er</sup> cycle	14	Universitaire	DEC technique	
	Licence	15	1 <sup>er</sup> cycle (cursus de 3 ans sauf exceptions génie, éducation : 4 ans)		
	2 <sup>e</sup> cycle Master	16	Baccalauréat		
	(ex Maitrise + (DEA ou DESS)	17	2 <sup>e</sup> cycle	DESS	
	3 <sup>e</sup> cycle	18	Maîtrise		
	Doctorat	19 20	3 <sup>e</sup> cycle		
		21	Doctorat		

**Tableau 10: Comparatif des formations** 

# Signification des sigles 13

- BESD : Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré
- DEA: Diplôme d'Études Approfondies
- Bacc. T. : Baccalauréat de technicien ou technologique
- DEC : Diplôme d'études collégiales
- BEP: Brevet d'Études Professionnelles
- DEP : Diplôme d'Études Professionnelles
- BT : Brevet de Technicien
- DES : Diplôme d'Études Secondaires
- BTS : Brevet de Technicien Supérieur
- DESS: Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées
- CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- DUT : Diplôme Universitaire de Technologie
- BEPC : Diplôme national du brevet (Brevet d'Études du Premier Cycle)

# Légende

Primaire et secondaire

Études supérieures

Cheminement général

Cheminement technique ou technologique

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> www.wikipedia.org

# Caractéristiques des immigrants admis au Québec de 2002 à 2011 et résidant dans la région administrative de Lanaudière en janvier 2013, par période d'admission<sup>14</sup>

Caractéristiques	2002-2006		2007-2011		Total 2002-2011	
Odraoteristiques	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Froupe d'âge						
0-14 ans	1 086	27,3	769	24,5	1 855	26,1
15-24 ans	422	10,6	371	11,8	793	11,1
25-34 ans	1 611	40,5	981	31,3	2 592	36,4
35-44 ans	691	17,4	590	18,8	1 281	18,0
45-64 ans	150	3,8	294	9,4	444	6,2
65 ans et +	20	0,5	131	4,2	151	2,1
Information non disponible	1	0,0	-	-	1	0,0
Total	3 981	100,0	3 136	100,0	7 117	100,0
Pava						
Sexe Femmes	2 076	52,1	1 644	52,4	3 720	52,3
Hommes	1 905	47,9	1 492	47,6	3 397	47,7
Total	3 981	100,0	3 136	100,0	7 117	100,0
atégorie	1	<u> </u>	l	<u> </u>		
Immigration économique	2 280	57,3	1 344	42,9	3 624	50,9
Regroupement familial	1 074	27,0	1 142	36,4	2 216	31,1
Réfugiés	532	13,4	579	18,5	1 111	15,6
Autres immigrants	95	2,4	71	2,3	166	2,3
Total	3 981	100,0	3 136	100,0	7 117	100,0
onnaissance du français et de	1 673		1 367	12.6	3 040	42.7
Français seulement Français et anglais		42,0	+	43,6		42,7
Connaissant le français	1 033 2 706	25,9 68,0	702 2 069	22,4 66,0	1 735 4 775	24,4
Anglais seulement	222	5,6	328	10,5	550	67,1 7,7
Ni français ni anglais	1 053	26,5	739	23,6	1 792	25,2
Total	3 981	100,0	3 136	100,0	7 117	100,0
Iotai	3 901	100,0	3 130	100,0	7 117	100,0
colarité des immigrants âgés	de 15 ans et <sub>l</sub>	olus				
0-6 années	67	2,3	144	6,1	211	4,0
7-11 années	401	13,9	404	17,1	805	15,3
12-13 années	507	17,5	348	14,7	855	16,3
14-16 années	980	33,9	589	24,9	1 569	29,8
17 années et +	866	29,9	563	23,8	1 429	27,2
Information non disponible	73	2,5	319	13,5	392	7,5
Total	2 894	100,0	2 367	100,0	5 261	100,0

Tableau 11: Caractéristiques des immigrants admis au Québec de 2002 à 2011 et résidant dans la région administrative de Lanaudière en Janvier 2013 par période d'admission

<sup>14</sup> Source : MICC, Portraits régionaux 2002-2011. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2013. Direction de la recherche et de l'analyse prospective, Juillet 2013.

# Population immigrante de Lanaudière, en 2001 et 2006, selon les territoires des Municipalités Régionales de Comté (MRC)<sup>15</sup>

	MRC				Total			
		De D'Autray	Joliette	L'Assomption	Les Moulins	Matawinie	Montcalm	
	Population totale	38 347	54 167	103 977	110 087	43 177	38 740	388 495
2001	Population immigrante	670	710	2 085	2 770	1 060	595	7 890
2001	Proportion de la MRC(%)	1,7	1,3	2,0	2,5	2,5	1,5	1,9
	Population totale	39 800	57 130	108 815	127 990	49 255	42 220	425 210
2006	Population immigrante	750	1 290	3 590	4 820	1 615	605	12 675
	Proportion de la MRC (%)	1,9	2,3	3,3	3,8	3,3	1,4	2,7

Tableau 12: Population immigrante de Lanaudière en 2001 et 2006 selon les territoires MRC

.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Source : Statistique Canada, recensement de 2001 et 2006, compilation spéciale du MICC. Tiré du « *Portrait régional sur l'immigration dans Lanaudière* ». CRÉ Lanaudière, mai 2009

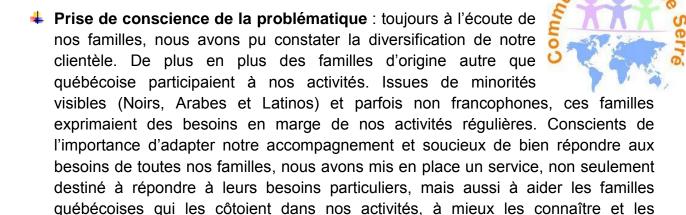
# L'EXPÉRIENCE D'ACTION FAMILLE LAVALTRIE



# L'EXPÉRIENCE D'ACTION FAMILLE LAVALTRIE

En matière d'accompagnement offert aux personnes immigrantes

Née d'une entente spécifique avec la CRÉ de Lanaudière, « *Une Communauté Tissée Serré* » est devenue, au fil des ans, un véritable réseau d'accompagnement offert aux personnes immigrantes, intégrée à même la programmation d'activités de l'organisme. À travers ce réseau d'accompagnement qui se dévoile sous un éventail d'activités interculturelles, nous avons développé des façons de faire qui peuvent se regrouper comme suit :



↓ La prise en charge : elle peut varier, dépendamment du profil des immigrants qui bénéficient de nos services. Mais nous suggérons ici une démarche que nous voulons globale. Il est plus approprié de concevoir un questionnaire autour des quatre étapes d'intervention suivantes, que l'on administre aux familles immigrantes rencontrées.

# Étape 1 : Accueillir

comprendre.

Cette étape est l'occasion d'établir le contact et de bâtir une relation de confiance, déterminante pour une meilleure prise en charge. Une communication efficace, basée sur une langue de conversation comprise par les deux parties et une compréhension de l'identité culturelle de l'immigrant, en est la clef. Par exemple, pouvoir échanger en espagnol avec une famille hispanophone, ou savoir décoder les gestuelles telles que « le regard fuyant » des Africains, comme étant un signe de respect et non de mensonge quand ils s'adressent à une personne, sont autant d'éléments qui faciliteront l'accueil.

# Étape 2 : Dresser le profil

Nouveaux arrivants ou résidents depuis plus de 5 ans au Québec ; parents de jeunes enfants ; travailleurs qualifiés francophones ou non, etc. un profil bien dressé facilite l'identification des besoins essentiels. Cela permet d'évaluer et d'établir une liste des besoins afin d'y répondre de façon précise. Par exemple en référant l'immigrant vers la ressource adéquate ou vers la démarche idoine.

# Étape 3 : Concevoir un plan d'actions et assurer un accompagnement

Une fois les besoins identifiés, il faut convenir avec l'immigrant d'un plan d'actions qui n'est rien d'autre que les réponses à la question « *Comment ?* » Par quoi commence-t-il ? Par la francisation ; par l'obtention d'une place en milieu de garde ? Par la signature d'un bail ou bien un logement de transition ? Ou encore faut-il commencer par une traduction des diplômes, ou la recherche d'emploi. Est-ce un retour aux études ou l'acquisition du droit d'exercice d'un métier réglementé qu'il lui faut ? L'immigrant connaît mieux ses enjeux d'adaptation, il est le premier acteur de ce plan d'actions, mais cet accompagnement lui permet de nommer, de noter et de prendre conscience de l'ampleur des démarches à effectuer et de l'ordre à suivre pour le faire.

# Étape 4 : Dresser le bilan

Si on dit en Marketing que la relation client est un facteur clé de succès de la stratégie, c'est justement parce qu'elle assure la fidélisation du client et offre un avantage concurrentiel. Le fait de dresser le bilan, en concertation avec tous les acteurs intervenus dans la réalisation du plan d'action et à travers les références faites, permet à l'immigrant d'ajuster ses moyens d'actions. En outre, au-delà de la relation de confiance qui se tisse entre l'immigrant et l'intervenant à l'issue d'une prise en charge aussi complète, ce bilan constitue une excellente source d'apprentissage pour l'intervenant qui acquiert ainsi une expérience susceptible de bénéficier à d'autres immigrants en situation similaires.

♣ Mises en place d'un cadre de rencontres et d'interactions: sous forme d'activités à saveur culturelle, à la fois ludiques et éducatives. Chez Action Famille Lavaltrie, la réalisation de ces activités se fait toujours avec la participation active des familles immigrantes, mais aussi celle des familles québécoises. Nous sommes convaincus qu'en sollicitant ainsi la participation de l'immigrant à la vie sociale de sa ville de résidence, l'on développe en lui un fort sentiment d'appartenance à sa nouvelle communauté, clef d'une parfaite intégration sociale et gage d'une meilleure qualité de vie. La mise en place de ces activités répondait au mot d'ordre

« *l'immigrants au cœur de l'action* ». Ce qui implique que la plupart d'entre elles se déroulent de soir, et en fin de semaine afin de leur permettre d'y prendre part.

# **ACTIVITÉS**

Rencontres « jasette»: tenues une fois par mois, ces rencontres constituent un cadre d'échanges offert aux immigrants sur des sujets libres, selon leurs besoins d'adaptation du moment. Ouvertes aux québécois désireux de se faire des amis « colorés », ces rencontres ont permis de mettre en contact, en autres, une famille mexicaine n'ayant pas droit à la francisation (selon les conditions émises par le MICC), et une enseignante de français à la retraite, bénévole dans notre organisme. De plus, invités à exprimer leurs besoins, ce sont les participants à ces rencontres qui ont été les véritables « instigateurs » de chacune des activités mises en place.

Journées culturelles: une fois par mois, une personne issue des communautés culturelles présente son pays, les attraits touristiques, les habitudes culinaires et vestimentaires ainsi que les us et coutumes. Cette présentation est faite sous forme d'échanges interactifs avec les membres de l'organisme qui désirent « voyager » à travers les images projetées dans une présentation PowerPoint. On a pu ainsi visiter, grâce aux ressortissants de ces pays participant à nos activités, la Côte-d'Ivoire, le Bénin, le Maroc, le Guatemala, la France, Le Congo (RDC), le Mexique, le Pérou, le Portugal, le Vietnam, Cuba, Haïti, le Cameroun, le Portugal, le Sénégal et bien entendu le Québec.

**Leçons de français**: bien que ce ne soient pas des cours complets de francisation, les rudiments de la langue française sont donnés aux immigrants hispanophones afin de les encourager à pratiquer la langue, au-delà de leur gêne. Il s'agit d'une forme de cafécauserie « en français » proposée aux hispanophones.

**Leçons d'espagnol** : les familles québécoises ont pu bénéficier de leçons d'espagnol données bénévolement par une personne d'origine péruvienne.

**Cours de danse latine**: pour égayer un peu l'hiver, nous avons offert, grâce à une danseuse professionnelle cubaine nouvellement arrivée au Québec (à Lavaltrie), une session de huit cours de danses latines, permettant à nos membres de s'y initier et de pratiquer une activité physique, par la même occasion.

Les soupers « Saveurs du monde » : c'est connu, les langues se délient autour d'une table bien dressée, encore plus quand elle est épicée! Il s'agit d'un concept sous deux volets. D'une part, un atelier culinaire permettant aux communautés culturelles de faire découvrir des repas typiques de chez elles aux familles québécoises et immigrantes qui y participent. D'autre part, un souper familial ouvert à tous, permettant de déguster les

repas cuisinés lors de l'atelier. Notons que toutes les recettes cuisinées seront consignées dans un livre de recettes à vendre, à titre d'activité d'autofinancement.

# ÉVÉNEMENTS

**Mosaïque**: dans le cadre de la semaine québécoise des rencontres interculturelles, nous organisons chaque année une soirée de célébration de la diversité culturelle de notre milieu. Au programme, défilé de mode, buffet gastronomique international, tour du monde en images, prestations de danses typiques, présentation des pays et « slam » sur l'intégration. Encore une fois, les familles immigrantes sont mises à contribution en cuisinant des repas typiques de leur pays d'origine, en fournissant des tenues vestimentaires originales et en défilant en famille. Les familles québécoises sont aussi invitées à s'impliquer. En moyenne, chaque année, une centaine de personnes, immigrantes et québécoises, participent à cet évènement.

Café-causerie « et si on parlait différences culturelles »: tenue à la bibliothèque municipale, il s'agissait d'une rencontre d'échanges où les participants (québécois et immigrants) empruntaient un préjugé dans une boîte qui contenait les plus couramment entendus. Après lecture faite de ces préjugés, à tour de rôle, des arguments et contrearguments étaient apportés par les participants. Les préjugés représentent le premier thème choisi pour cet évènement, mais il peut s'agir de plusieurs autres sujets en lien avec les différences culturelles.

Fête de la famille: en tant qu'organisme communautaire famille, nous organisons chaque année au mois de mai, un évènement thématique pour célébrer la famille. Un kiosque de dégustation de mets typiques et de breuvages est tenu par les familles immigrantes impliquées dans l'organisme. Plus de 500 personnes peuvent ainsi découvrir la Côte-d'Ivoire, le Congo (RDC) et le Maroc, par le sens du goût.

**Fiesta latine**: organisée par le Café Culturel de la Chasse-Galerie de Lavaltrie dans le cadre des événements *Rythmes et courants* tenus chaque été. Nous y tenons, lorsque possible, un kiosque de dégustations de petites bouchées et de breuvages, préparés par les familles originaires du Pérou, de Cuba et du Mexique.

**Soirée Africaine** : toujours dans le cadre des événements *Rythmes et courants*, les familles originaires de la Côte-d'Ivoire, du Maroc et du Congo (RDC) ont fait déguster des petites bouchées et des breuvages typiques de chez elles.

**Nouvel An interculturel** : au retour des congés de Noël, les familles se retrouvent pour célébrer la nouvelle année de façon interculturelle. Lors d'un souper gratuit, elles partagent ensemble des repas typiques qu'elles-mêmes cuisinent.

**Pique-nique estival**: pour célébrer l'arrivée du beau temps et souligner la fin de la programmation d'activités d'hiver, nous organisons un pique-nique, en collaboration avec le comté des pères de la maison de la famille. C'est encore une fois une occasion de partages et de découvertes au cours de laquelle les familles apportent des repas typiques cuisinés chez elles.

# **CONFÉRENCES ET SESSIONS D'INFORMATION**

**Qualifiés, mais....immigrants**: une conférence donnée aux potentiels employeurs de la MRC afin de les familiariser à la notion d'immigration et de les informer sur le profil socioprofessionnel des immigrants de la MRC. Une quinzaine d'employeurs étaient présents lors de notre première présentation en janvier 2014.

**Sessions d'informations**: offertes gratuitement par l'ACEF Lanaudière, ces sessions d'information portaient sur des thèmes comme *l'impôt, les prestations fiscales pour enfants, les REER et les REEE, le budget familial, les droits des consommateurs et ceux des locataires, et l'accès à la propriété. Il s'agit de notions très peu familières aux immigrants, car différentes ou inconnues dans leur pays d'origine respectifs.* 

# SERVICES

L'employabilité: une fois par semaine, une conseillère en emploi et en intégration de l'organisme Perspectives Nouvelles rencontre, dans nos locaux, les immigrants en recherche d'emploi. Informations sur le marché du travail, adaptation ou rédaction de CV, recherche d'emploi, références et orientation, ce sont autant de services inclus dans cet accompagnement. Nous offrons la halte-garderie gratuitement aux parents qui bénéficient de ce service. Au total, ce sont sept immigrants qui sont accompagnés depuis le mois de novembre 2013. Ce service résulte d'une collaboration du milieu, qui profite aux immigrants de notre région.

L'accueil: au fil des années, plusieurs familles immigrantes nouvellement arrivées dans la MRC se sont présentées à nos locaux pour de l'information. Nous avons pu ainsi accueillir et accompagner une immigrante originaire du Nicaragua, dans ses démarches complexes de demande de résidence permanente, cas humanitaire. Une famille arrivée de la Côte-d'Ivoire, au cœur de l'hiver 2014, a aussi bénéficié de notre accompagnement, autant pour les démarches administratives que pour celles plus personnelles comme l'achat d'une voiture; l'acquisition de son premier bail ou encore l'ameublement du logement.

Au-delà de l'accueil de ces nouveaux arrivants, nous offrons aussi, en tout temps, un accompagnement aux familles immigrantes qui côtoient notre organisme, grâce à notre

écoute au moment où elles en ont besoin et en les référant aux ressources adéquates. Bref, en leur offrant ainsi notre attention, au même titre qu'aux familles québécoise, mais plus adaptée à leur état d'immigrant, nous parvenons à les rassurer et à mieux les outiller. En cela, la ressource humaine en charge de ces activités est un atout, parce qu'elle est immigrante, de surcroit issue des minorités visibles.

Diners « arc-en-ciel »: dans le cadre du programme Place Aux Jeunes en régions, des séjours exploratoires organisés par le Carrefour Jeunesse Emploi sont offerts aux jeunes diplômés désireux de s'établir dans la MRC de D'Autray. Le temps d'une fin de semaine, ils sont accompagnés pour explorer et découvrir la MRC, en vue de s'y établir et de s'y enraciner. Nous offrons un buffet gastronomique international, préparé par les familles immigrantes qui les accueillent dans les locaux de l'organisme, lors du diner de la dernière journée. Au-delà de ce diner, nous maintenons le contact avec les participants du séjour exploratoire, afin de leur porter assistance dans leur installation en région, le moment venu.

Nous tenons à souligner que toutes ces belles actions sont réalisées, en fonction des ressources disponibles chaque année. D'où l'importance d'un financement récurrent, si l'on veut en garantir la pérennité.

« Une MRC riche de sa diversité », le portait de l'immigration dans la MRC de d'Autray.

Action Famille Lavaltrie - projet « *Une MRC riche de sa diversité* » Marcelle Konan, Coordonnatrice de projets Arisleydis Lopez, soutien à l'organisation des groupes de discussions

Mise en page : Lisette Falker, Coordonnatrice d'Action Famille Lavaltrie

Comité de lecture : Martine Pelletier, Lisette Falker

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, mai 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada © Action Famille Lavaltrie Inc., 2014.

ISBN 978-2-9814623-0-5

Dans le présent document, le terme « immigrant », désigne ici toute personne née à l'étranger qui s'installe au Canada (ou au Québec) de façon définitive. Pour des fins évidentes d'analyse, dans ce rapport, cette notion exclut les séjours temporaires.

Afin d'alléger le texte, le masculin est parfois utilisé pour désigner les deux sexes, sans discrimination aucune.

La reproduction de ce rapport a été rendue possible grâce à la contribution financière du CLD et de la MRC de D'Autray, via le pacte rural 2007-2014.

# Il est possible de se procurer ce rapport auprès de :

Action Famille Lavaltrie 1725, rue Notre-Dame Lavaltrie (Québec) J5T 1S2

Téléphone : 450 586-0733 Télécopieur : 450 586-6652

Site Internet: http://www.actionfamillelavaltrie.sitew.com

Courriel: actionfamillelavaltrieinc@bellnet.ca